



(Illustration Odile Fricher)

COMMUNE DE CEILLAC

Lettre d'information ~ Juillet 2001

Chers Ceillaquines et Ceillaquins,

Voilà déjà 3 mois que vous nous avez confié la tâche de gérer la commune de Ceillac.

Ces quelques lignes nous permettent de vous remercier, une nouvelle fois, de la confiance que vous nous avez accordée.

Ces premiers mois nous ont permis de nous familiariser avec les grands dossiers (*le POS, la gestion de l'eau ...*) pour lesquels des démarches ont déjà été effectuées, et d'apporter une réflexion sur des projets réalisables à long terme (*l'exploitation du domaine de ski alpin, l'organisation de la structure de ski de fond, l'aménagement du village, la sauvegarde et la remise en eau du lac Miroir, l'accueil et l'image de la station...*)

Des contacts ont également été pris, avec les nouveaux maires des autres communes du Queyras, afin de mieux travailler ensemble pour l'avenir de nos contrées.

D'autre part, il nous semble important et légitime que l'ensemble des Ceillaquines et Ceillaquins soit informé des décisions prises par le conseil municipal et de l'état d'avancement des différents projets. C'est la raison d'être de cette lettre qui sera diffusée régulièrement.

Elle répond à une demande de meilleure information. Toutefois, nous vous rappelons que le détail des comptes-rendus des conseils municipaux est affiché dans le hall de la Mairie.

Jean-Claude CARLE

Depuis son élection, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises ...

* *Le conseil du 13 avril 2001 a été essentiellement consacré au budget et à la Communauté de Communes du Queyras.*

- Approbation des comptes administratifs 2000. Il ressort de ces comptes que la commune a des possibilités financières importantes, avec une dette peu élevée. Pour l'année 2001, les impôts locaux sont donc maintenus à leur niveau, dans la moyenne départementale.
- Vote du budget 2001 :
 - fonctionnement : 5 360 104 F
 - investissement : 6 893 309 F

↳ *Le budget de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 516 099 F qui sera affecté au financement des investissements :*

- restes à réaliser des programmes en cours ;
- aménagement du village et voirie communale (réfection) ;
- électrification des hameaux du Haut Mélézet, le coût étant intégralement pris en charge par les propriétaires et la Fédération Départementale d'Electrification ;
- renouvellement de la plaquette de l'office du tourisme et du guide pratique.

↳ Le budget de la commune se répartit en deux sections. Pour 2001 c'est notre dernier budget en Francs, le prochain sera en Euros.

La section de fonctionnement concerne tout ce qui touche à la vie quotidienne de la commune : entretien du matériel, des bâtiments, des réseaux, de la voirie, frais de personnel, assurances ...

La section d'investissement est consacrée aux programmes d'équipements, aux acquisitions, au remboursement du capital, de la dette ...

* La section de fonctionnement 2001

Il s'élève en recettes à 5 360 000^F. Pour ces recettes :

- Les contribuables apportent 1 297 000^F : ce sont les impôts locaux. (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle) ;
- Les activités et le patrimoine apportent 1 197 000^F : ce sont les locations d'immeubles, le ski de fond, les tennis, etc ... ;
- L'Etat et le Département apportent 2 277 000^F : ce sont la dotation générale de fonctionnement, les subventions et différentes dotations ;
- Les autres recettes représentent 589 000^F : ce sont les ventes de terrain lotis, les produits financiers et les produits exceptionnels.

Il représente en dépenses 4 844 000^F. Dans ces dépenses :

- Les charges à caractère général s'élèvent à 1 824 000^F : ce sont tous les frais de fonctionnement de la commune sauf les frais de personnel. Les frais de personnel représentent 1 265 000^F ;
- Les autres charges de gestion s'élèvent à 816 000^F : ce sont les frais de représentation, l'aide sociale, la contribution aux Syndicats et à la Communauté de Communes, au Parc du Queyras, les subventions aux associations ;
- Les charges diverses représentent 939 000^F : il s'agit des charges financières, des charges exceptionnelles, des dotations aux amortissements.

Les dépenses, inférieures aux recettes, permettent de dégager un excédent de 516 000^F. Cet excédent permet de financer une partie des investissements.

* La section d'investissement 2001

Le budget d'investissement s'élève à 6 893 000^F.

Il représente des opérations d'équipement et de travaux dont une partie importante correspond à des prévisions non réalisées à ce jour.

Le financement de ces investissements est assuré en très grande partie par les subventions versées par l'Etat, la Région ou le Département. Pour le reste, la commune peut recourir à des emprunts (*la commune de Ceillac est très peu endettée*) après avoir versé au budget d'investissement l'excédent de fonctionnement présenté ci-dessus.

Il faut remarquer que nous disposons d'une possibilité importante de financement par les excédents de la micro-centrale du Cristillan dont l'exploitation s'avère très intéressante pour les deux communes de Ceillac et Guillestre.

S.I.V.U. du CRISTILLAN

Syndicat créé en 1986 par les municipalités de Guillestre et de Ceillac. Après bien des "tracas" administratifs, l'arrêté préfectoral du 16 novembre 1994 autorise le S.I.V.U. du Cristillan à exploiter, pour une durée de 30 ans, une microcentrale sur le torrent du Cristillan.

A ce jour, on peut constater que les recettes dégagées permettent largement de faire face au remboursement de la dette (capital : 740.000 F, intérêts : 830.000 F). Un million de francs sont mis en provisions pour faire face aux années sèches.

Chaque commune pourra, cette année, prélever 500.000 F pour assurer l'autofinancement de projets (à définir). Le budget du S.I.V.U. s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à 5 503 387 F et en investissement à 1 362 821 F.

Ceillac assurera la présidence et le fonctionnement du syndicat pour les 6 années à venir, en la personne de Célestin Fournier et des secrétaires de mairie, très impliquées dans leur travail, pour le fonctionnement.

➤ Principales délibérations

- Le conseil a confirmé son adhésion à la Communauté de Communes du Queyras.

↳ *La décision prise par le Conseil de rester dans la Communauté de Communes du Queyras a été principalement motivée par la conviction que nous avons d'intérêts communs très forts entre la commune de Ceillac et les autres communes du Queyras : nous développons tous une politique de stations-villages, nous partageons l'enjeu que représente la gestion de notre domaine de neige, nous avons besoin d'un appui de promotion touristique très fort. Enfin, nous représentons un ensemble de communes de taille modeste, où Ceillac peut faire entendre sa voix dans ces enjeux économiques vitaux pour son développement, d'autant plus que les changements intervenus dans plusieurs municipalités du Queyras devraient favoriser une solidarité plus forte.*

La Communauté de Communes de Guillestre ne pouvait pas nous apporter cette mise en commun sur nos préoccupations prioritaires. Toutefois, nous restons liés à Guillestre et à son canton, en particulier pour toutes les actions où la proximité géographique de Guillestre est déterminante, et dans la mesure où ces actions ne sont pas obligatoirement rattachées à la Communauté de Communes du Queyras. C'est ainsi que nous travaillerons avec Guillestre pour la santé et l'action sociale, la prévention et l'incendie, l'électrification, la voirie etc...

- Renouvellement de la convention, pour une année, entre les éleveurs de Ceillac et la commune, pour la location de terrains destinés aux troupeaux.

* Le conseil du 15 mai 2001 a été consacré aux divers travaux, en cours ou en projet.

➤ Les programmes de travaux :

- L'entreprise de C. Fournier, moins disante, est retenue pour effectuer divers travaux dans le village.
- Le programme de voirie a été confié à l'entreprise SACER après un appel d'offres ouvert : route du Mélézet (en amont de l'hôtel "La Cascade"), voie de la Viste, réfection de certaines portions des rues du village (620.000 F).

- Pour une meilleure utilisation du parcours de santé, situé sur les berges du Mélézet au niveau du point jeunes, un programme de signalétique s'impose (12.000^F).
- Cristillan : Des travaux ont été réalisés pour protéger la route qui conduit au Bois Noir contre le torrent du Cristillan, entre les 2 ponts du Villard (170.250^{FHT}, subv. Conseil Général : 65.000^F, subv. Conseil Régional (demandée) : 65.000^F).
- Mise en conformité de la salle polyvalente : mise en place d'un faux plafond aux normes, réfection de l'électricité et travaux de présonorisation (244.425^{FHT}, subv. Conseil Général : 72.328^F, subv. Conseil Régional (demandée) : 73.328^F).
- Canal du Cheynet : à partir de la prise d'eau, une conduite souterraine alimentera le réseau d'irrigation par aspersion ainsi que l'enneigement artificiel pour l'hiver. Le projet n'a pas prévu les ouvrages de captage sur le torrent qui devront être réalisés par voie de corvée (509.543^{FHT}, subv. Conseil Général : 286.000^F, subv. Conseil Régional : 95.200^F).
- Maison de l'Enfance : le projet est actuellement bloqué par le Plan de Prévention des Risques. Dans le parc, sera mise en place une aire de jeux (*structure bois*), château, balançoire ... Pour surveiller les enfants, des bancs seront mis à disposition des parents (43.000^F).
- Terrain de volley : à côté du terrain de football, un terrain de volley sera aménagé.

(Ces deux dernières structures seront fonctionnelles vers le 15/20 juillet.)

- Accord est donné pour le projet d'électrification de Laval, la commune assurant la maîtrise l'ouvrage mais ne supportant pas le financement. (*même démarche que pour le Haut Mélézet*).
- Des échanges intervenus, il ressort que la commune, propriétaire d'un terrain au lotissement le Queyras, souhaite le destiner à l'installation d'un habitat permanent. Par ailleurs, il est décidé de lancer rapidement l'étude d'un lotissement pour favoriser l'implantation de résidents permanents.
- Le Conseil Municipal décide de charger un géomètre de l'établissement d'un relevé détaillé permettant, à terme, d'envisager l'implantation du téléski qui remplacera le téléski existant vieillissant, des abris techniques, des locaux de vente des forfaits, des aires de stationnement. La municipalité demandera la Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'organisation de ce secteur. La municipalité engagera, pour ce faire, une négociation avec les propriétaires concernés.

➤ Les grands enjeux qui nous mobilisent ...

Les programmes évoqués lors des différents conseils correspondent pour l'essentiel aux réponses que nous devrons apporter dans les mois et les années qui viennent à deux grandes priorités de ce mandat :

→ *La mise en place d'un plan d'urbanisme (les anciens plans d'occupation des sols -POS- sont remplacés aujourd'hui par les plans locaux d'urbanisme -PLU-) est rendue extrêmement difficile par la carte des risques qui frappe notre commune : risques d'inondations et risques d'avalanches. Cela nous obligera à réaliser des plans de protection et à nous mobiliser tous ensemble pour défendre des solutions d'aménagement et de développement qui garantissent la survie de notre village en permettant, en particulier, d'y installer des logements destinés à l'habitat permanent.*

L'agence Format-Paysage a été chargée par le conseil d'une mission d'assistance technique pour l'élaboration de ce P.L.U. En outre, cette agence, qui avait déjà participé à l'élaboration d'un plan de développement touristique et du plan d'occupation des sols, est également chargée d'accompagner

la municipalité dans la réflexion et la conception d'un dossier d' "Unité Touristique Nouvelle". permettant de préparer la commune aux grands défis qu'elle doit relever, en particulier, la mise en cohérence avec les équipements touristiques dont elle veut se doter.

→ La mise à niveau de notre domaine skiable alpin, menacé par le vieillissement du télésiège actuel, d'une part, et par les difficultés d'exploitation que la S.E.M. a connues ces dernières années. Le Conseil de Ceillac, comme celui de la Communauté de Communes, est mobilisé pour rechercher les meilleures solutions à ces difficultés afin de garantir cette activité économique, l'image qu'elle donne de Ceillac, et les emplois qu'elle génère et que nous devons protéger. A ce jour, une étude vient d'être lancée sur ces équipements vitaux. La Communauté de Communes du Queyras a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage cette étude nécessaire.

➤ Questions diverses

- Le groupement pastoral fera l'acquisition d'un matériel de désinfection des bergeries. Les employés communaux, à qui la commune procurera les produits nécessaires, effectueront trois interventions au cours de l'été.
- Le maire rencontrera le colonel, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour étudier avec lui les aménagements indispensables du local des pompiers.
- La commune est disposée à soutenir un projet de parc d'aventures. En revanche, elle ne saurait s'engager dans le financement de la création d'un tel équipement ni dans son exploitation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

* MAIRIE

- Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h (Tel : 04 92 45 15 17 Fax : 04 92 45 47 00)
- Permanence du maire : vendredi de 10 h à 12 h



Délai minimum pour la délivrance d'une carte nationale d'identité : 6 semaines (passeport : 1 mois).

* OFFICE DU TOURISME (responsable Yves Fouque)

- Ouverture tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Tel : 04 92 45 05 74 - Fax : 04 92 45 47 05)
- Email : officedutourisme@mairie-ceillac.fr



Calendrier des principales manifestations de cet été, organisées par le dynamique Comité des Fêtes, composé, rappelons-le, de bénévoles qui s'investissent sans compter :

- *Ceillac à l'heure de l'Europe les 7 et 8 juillet avec un rassemblement de randonneurs de 23 pays ;*
- *14 juillet : feu d'artifice et bal ;*
- *15 juillet : fête de la vie d'autrefois (à cette occasion, cerclage et mise en place de la fontaine du milieu) ;*
- *19 août : fête du village, Saint Barthélemy.*

Article du Dauphiné Libéré (3/07/01)

Le village sera ce week-end au confluent d'une vaste fête de la randonnée.

La Fédération européenne de la randonnée pédestre a pris l'initiative d'organiser, durant l'été 2001, à travers 23 pays du vieux Continent, les euro-randos qui vont lancer des dizaines de milliers de randonneurs sur les 20 000 kilomètres de sentiers que représentent les 10 itinéraires retenus.

La Fédération régionale et le Comité départemental qu'anime Michel Pionnier participent, bien évidemment, à cet événement qui va conduire, de la Méditerranée à Strasbourg, siège du Parlement européen, les nombreux randonneurs intéressés qui, d'un département à l'autre, passeront ou recevront le bâton-relais.

C'est à Ceillac, samedi 7 juillet, que les randonneurs haut-alpins

recevront de leurs amis et voisins des Alpes-de-Haute-Provence, le bâton-relais à l'occasion d'une grande fête qui réunira les participants au gîte d'étape "Les Balladins", sous les auspices de l'Association des gîtes et refuges du Queyras.

Le dimanche 8, au départ de Ceillac, six randonnées accompagnées sont proposées gracieusement aux personnes intéressées qui se retrouveront toutes, le soir, pour un grand pot d'accueil offert par la municipalité. Au programme de cette journée: La Saume (dénivelée 1 450 mètres), le vallon de Beaubarnon (dénivelée 700 mètres), lac Miroir et lac Sainte-Anne (dénivelée 450 mètres), Le Pas de la Cula (dénivelée 1100 mètres), Le Rocher-Blanc (dénivelée 900

mètres), les cols Fromage et Bramousse (dénivelée 700 mètres).

Le 9 juillet, toujours au départ de Ceillac, les randonneurs prendront en charge le bâton-relais qu'ils remettront aux Savoyards au Thabor, le 14 juillet, après un périple qui les conduira à Montbardon, Arvieux, Briançon, Névache et aux granges de la Vallée Etroite.

Ainsi, 10 ans après avoir réuni autour de Philippe Lamour, le milieu montagnard qui fêtait le 20e anniversaire de l'Association pour la grande traversée des Alpes, la randonnée pédestre consacre à nouveau la vallée du Cristillan comme le haut lieu de ce sport de pleine nature qui est devenu un véritable phénomène de société.

* AGRI~TOURISME : AIDES ET SUBVENTIONS

- Des aides du conseil général peuvent être accordées pour l'amélioration de la résidence principale des exploitants agricoles.
 - ↳ Le montant subventionnable maximum est de 48.000^{FHT}, le taux de la subvention s'élevant à 30 % (soit un plafond de 14.400^{FHT}).
- Le Conseil Général attribue une subvention afin de permettre à un couple d'agriculteurs d'avoir un logement indépendant.
 - ↳ Le montant subventionnable maximum est de 120.000^{FHT} (20.000^{FHT} minimum), le taux de la subvention s'élevant à 35 % (soit un plafond de 42.000^{FHT}).
- Des aides du conseil général peuvent être accordées pour l'aménagement ou la construction de : gîtes ruraux, chambres d'hôtes, tables d'hôtes, campings à la ferme, gîtes de groupe. Ces aides sont destinées aux agriculteurs, aux particuliers, aux SCI ...
 - ↳ Les plafonds d'aide se situent entre 40.000^{FHT} et 160.000^{FHT} (dans le cadre d'une création) suivant le type de structure, le taux de la subvention s'élevant à 30 %. Pour une mise aux normes ou de travaux de requalification, la moitié du taux et du montant plafond seront retenus.

Ces aides sont soumises à conditions. Renseignements auprès du service agriculture au Conseil Général (Tel : 04 92 40 39 82)

ORGANISATION MUNICIPALE

- *Maire* : Jean-Claude Carle
- *Adjoints* : Alain Fourny, Bernard Vallérian, Yves Fouque

DELEGATIONS

- *Communauté de Communes* : Jean Claude Carle, Alain Fourny
- *Parc du Queyras* : Yves Fouque, Emile Gauthier
- *S.E.M.* : Jean-Paul Fournier
- *Office de Promotion du Queyras* : Jean Joseph Fournier
- *SIVU (micro-centrale)* : Célestin Fournier, Bernard Vallérian, , Jean Claude Carle, Emile Chabrand
- *Fédération Départementale d'Electrification* : Jean Yves Richard, Emile Chabrand (*suppl.*)
- *Aide sociale* : Célestin Fournier

COMMISSIONS (*gras* : président de la commission, *souligné* : rapporteur de la commission)

- *Animations, comité des fêtes* : **Bernard Vallérian**, Valérie Perron
- *Agriculture, environnement* : **Jean-Yves Richard**, Jean-Joseph Fournier, Emile Gauthier
- *Tourisme* : **Yves Fouque**, Valérie Perron, Jean-Paul Fournier, Jean-Joseph Fournier
- *Vie du village* : **Bernard Vallérian**, Jean-Paul Fournier, Emile Chabrand, Jean-Joseph Fournier, Jean-Yves Richard, Emile Gauthier
- *Comité de station* : **Célestin Fournier**, Jean-Claude Carle, Yves Fouque, Jean-Paul Fournier
- *Education, activités culturelles, sports* : Valérie Perron, Yves Fouque, Célestin Fournier, Emile Gauthier
- *Urbanisme* : **Jean Paul Fournier**, Alain Fourny, Emile Chabrand, Jean-Claude Carle, Célestin Fournier, Emile Gauthier

AUTRES REPRESENTATIONS

- *Alain Fourny est vice-président de la Communauté de Communes du Queyras.*
- *Jean-Claude Carle, représentant la Communauté de Communes du Queyras au sein de la S.E.M., a été élu à la vice-présidence de cette société.*
- *Yves Fouque est le représentant du Parc Naturel Régional du Queyras auprès de l'Office de Promotion du Tourisme en Queyras.*

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

La Lettro dou Cousseil

(Décembre 2001)

Chers Amis,

Nous voici à notre deuxième rendez-vous pour la lettre communale. J'espère que vous y trouverez les informations que vous attendez. Elles sont nombreuses mais je souhaite que vous puissiez les lire avec deux éclairages qui leur donneront, peut-être, plus de clarté.

Tout d'abord, un rappel des grands axes de la politique municipale, de l'esprit dans lequel nous travaillons :

- la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine naturel et humain, lequel est la raison d'être de notre village (*enjeux du plan d'urbanisme et du plan des risques*)
- la mise à jour de nos installations (*remontées mécaniques, structures d'accueil, zone de départ ...*) et de notre gestion (*régie communautaire, office de promotion ...*) pour maintenir l'activité économique et les emplois qui l'accompagnent.
- une réflexion à moyen **et** long terme sur les dossiers stratégiques pour notre avenir avec les actions anticipatives correspondantes (*réserve foncière, création d'Unité Touristique Nouvelle, création de zones constructibles, schéma directeur d'assainissement...*)

Toute cette politique s'inscrit bien dans les objectifs affirmés, dès 1967, lors de la création des parcs naturels régionaux : "*Les Parcs Naturels Régionaux sont destinés à maintenir la vie humaine dans certains secteurs menacés de dépeuplement en y assurant l'expansion de diverses activités dont le tourisme.*"

Ensuite, la volonté de la municipalité de mener ces projets (*qui sont parfois des combats*) avec vous.



Le conseil municipal a besoin de chacun d'entre vous pour relever tous les enjeux, tous les défis qui sont les nôtres aujourd'hui. Besoin de votre appui pour faciliter les projets d'aménagement, de votre mobilisation pour défendre l'image de notre commune, ici même et à l'extérieur, besoin aussi de vos remarques, de vos questions, en un mot de votre participation pour nous aider à faire les choix nécessaires.

Pour cela, vous devez savoir que les secrétaires, à la mairie, le conseil et moi-même sommes à votre disposition pour toute information que vous souhaitez avoir, la plus complète possible. C'est à cela que nous nous sommes engagés auprès de vous, dès le début de ce mandat.

En ce début de saison, et puisque la lettre ne reparaîtra pas avant la fin de l'année, je voudrais, au nom de tout le conseil, vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et vous présenter, pour vous et ceux qui vous sont chers, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Claude CARLE

LES DOSSIERS ESSENTIELS

URBANISME

C'est un enjeu très important pour la commune. En effet, le plan d'occupation des sols, qui permet de définir et donc d'autoriser le développement de Ceillac, a été complètement bloqué en raison des

risques divers recensés sur la commune : inondations, glissements de terrains, avalanches...

Le Conseil a donc mis en place deux démarches parallèles pour sortir au plus tôt de ces difficultés :

- d'une part, une série de réunions avec les services de l'Etat pour réexaminer ensemble ces risques et définir les mesures à prendre pour permettre le développement du pays (*mesures immédiates possibles sans travaux lourds de protection et mesures futures lorsque seront réalisés un certain nombre d'ouvrages de protection*). Ces réunions ont permis d'avancer vers quelques solutions mais il reste encore beaucoup à faire : dans les prochaines semaines, nous recevrons un projet de plan risques qu'il faudra à nouveau rediscuter avant de le soumettre à une enquête publique. Avant cette enquête, nous nous réunirons avec toutes les personnes intéressées pour recueillir les avis et les propositions de chacun.
- d'autre part, avec l'architecte urbaniste de la commune, Monsieur Vincent BYAIS, le lancement du plan local d'urbanisme (P.L.U.) qui remplacera le plan d'occupation des sols et définira les destinations du territoire communal et, en particulier, les différentes zones à urbaniser, soit dans les zones actuelles, soit dans des emplacements nouveaux. Les différentes séances de travail qui ont déjà eu lieu ont permis d'arrêter en commun les grandes orientations de ce plan :
 - La localisation dans le vieux village des activités commerciales et culturelles : il est en effet indispensable que le village voit se confirmer sa vocation de centre de vie et d'activités. C'est dans cet esprit que les projets du presbytère (*accueil enfants, lieu de réunions et logements communaux*) et de la maison Chabrand (*musée, espace bibliothèque et multimédia*) sont retenus comme prioritaires et seront déposés pour la fin de l'année auprès des partenaires administratifs et financiers pour permettre leur réalisation dès 2002.
 - Le développement de l'habitat pour des logements permanents dans les secteurs actuels de l'Ochette et de La Clapière.
 - L'aménagement de la place des "Cirques", avec aire de boules, espaces arborés, stabilisation du terrain...
 - La réflexion sur un plan de circulation dans le village, avec création de petits parkings périphériques.
 - La réorganisation de la zone de ski alpin du Mélézet : le site de Ceillac a été considéré comme prioritaire par la Communauté de Communes et le contrat territorial de Parc (*volet montagne*). Il prévoit le financement à court terme du remplacement du télésiège actuel et la réorganisation des départs des téléskis pour assurer la plus grande sécurité de fonctionnement de l'ensemble de ce secteur. Le dossier sera déposé à la fin de cette année.
 - Enfin, par mesure de précaution, et pour s'assurer une possibilité de développement touristique dans le cas où celui-ci serait trop longtemps bloqué dans le village actuel, une réserve foncière sera faite dans le secteur du Mélézet afin de permettre la construction de lits touristiques (*hôtels, résidences*) dont la station a besoin pour assurer son bon équilibre économique à moyen terme. Ce programme sera en tout état de cause limité à quelques centaines de lits (400) et ne comportera pas d'unités commerciales afin de ne pas concurrencer l'activité du vieux village.

ACTIVITES NEIGE

Pour la saison 2001/2002, trois événements importants :



▪ Ski alpin et remontées mécaniques : une page est tournée, Queyras-Ski est né.

Les négociations entre la Communauté de Communes et Transmontagne n'ont pas permis d'aboutir à un accord définitif. La S.E.M., pour sa part, n'avait pas pu donner suite à l'appel public à concurrence du 18/08/2000 et ses difficultés techniques et financières ne lui permettaient plus, aujourd'hui, de continuer à exploiter le domaine dans des conditions opérationnelles et économiques

satisfaisantes. Dans ces conditions, la Communauté de Communes a préféré, à la suite d'un vote majoritaire, constituer une Régie et lui confier la gestion du domaine skiable alpin du Queyras. Cette Régie fonctionnera comme une entreprise : la seule différence sera constituée par sa stratégie et ses orientations qui seront assurées par des administrateurs nommés uniquement parmi les

membres du Conseil Communautaire, avec un représentant pour chacune des 8 communes. Christian LAURENS en assurera la présidence, Alain FOURNY la vice-présidence. Queyras-Ski reprend l'ensemble de l'activité de la S.E.M., ses contrats, et son personnel. Il n'y aura donc pas de perte des contrats de travail pour les employés habituels de la S.E.M.

Ces changements permettront de repartir sur de nouvelles bases et en particulier de suivre station par station les résultats d'exploitation, de

faire participer les sites non rentables à leurs déficits de gestion et de récompenser les sites rentables par une participation plus importante de la Communauté de Communes à leurs investissements (c'est ainsi que Ceillac a été choisi pour le remplacement prochain du télésiège) et enfin de développer une politique commerciale de qualité.

Un nouveau directeur prend en main les destinées de la Régie : il s'agit de Christian BREVET (voir « portrait » ci-après).



▪ Domaine nordique

La Communauté de Communes a pris la responsabilité de la gestion de l'ensemble du domaine nordique du Queyras.

Le site de Ceillac, géré par la Communauté, emploiera 2 personnes : Hervé GAUDIN, contrôleur et pisteur-secouriste du site, et Jérôme MEISSIMILLY, dameur.

La commune de Ceillac ne recevra plus les recettes de la vente des badges (*qui se feront toujours sur les mêmes lieux*) mais, en contre partie, elle n'aura plus à supporter de dépenses pour cette activité (*par exemple, le prêt, d'un montant de*

1.000.000^f que Ceillac avait contracté pour l'achat du ratrack est transféré à la Communauté, ainsi que les travaux nécessaires à l'entretien et à la création d'autres pistes).

Dans un but d'amélioration et de sécurisation, les noms des pistes seront revus et un plan de damage établi.

Le responsable de l'ensemble de l'activité ski de fond sur le territoire du Queyras a été choisi par le Conseil Communautaire : il s'agit d'Alain BLANC (voir « portrait » ci-après).



▪ Enneigement artificiel

Le programme d'enneigement artificiel sur le Mélézet a été achevé à temps pour la saison. Il permettra la production de neige de culture sur la totalité du secteur. Dès le 15 décembre 2001, si les

températures le permettent, une première ouverture des pistes pourra ainsi être présentée à la presse et servir l'image de notre station.

PORTRAITS

Christian BREVET, 43 ans, est titulaire de diplômes supérieurs de constructions mécaniques et d'administration des entreprises. Il a une grande expérience du domaine de la montagne où il a exercé successivement des responsabilités d'encadrement d'activités de ski et de randonnées (UCPA), de coordination de chantier d'infrastructures de remontées mécaniques, d'exploitation et d'animation de services techniques et de direction de ressources humaines (SEM du Prorel, SAEML de Serre Chevalier et Régie Communale de St Sorlin d'Arves). Depuis 1998, Christian BREVET était directeur de la Sté d'Exploitation de la Station du Grand Revard en Savoie : cette station dans le massif des Bauges regroupe les remontées mécaniques et les domaines skiables de 8 communes.

Alain BLANC, 50 ans, marié, 2 enfants, est domicilié à Arvieux (Brunissard). De 1971 à 1987, il est agriculteur et travaille aux remontées mécaniques à la station d'Arvieux, dont il sera chef de groupe de 1977 à 1987. De 1991 à 1998, il est coordonnateur de l'Association Queyras Ski de Fond (association créée par Alfred Moyrand puis présidée par Frédéric Arnera) qui gère les pistes de fond du canton d'Aiguilles. En 1995, il est élu maire d'Arvieux, fonction qu'il exercera jusqu'à la fin de son mandat en 2001. Durant la même période, il sera vice-président du Parc Naturel Régional du Queyras. Depuis septembre 2001, il est responsable (chargé de mission) du service ski de fond de la Communauté de Communes du Queyras.

AUTRES DOSSIERS

ELECTRIFICATION ~ TELECOMMUNICATIONS

- La commune a sollicité le concours de la Fédération Départementale d'Electrification pour :
 - la dépose de la ligne électrique des Oches jusqu'au nouveau transformateur du village,
 - l'électrification du hameau de L'Adroit de Laval (*financement : subvention 70 %, le reste, 30 %, à la charge des propriétaires demandeurs*),
 - la dépose de la ligne électrique du Mélézet qui fera l'objet d'un projet futur.
- Pylône T.D.F. (*près de St^e Cécile*) : étude d'impact environnemental en cours pour déterminer le lieu le plus approprié pour un nouvel emplacement.
- Mise en place, fin août 2001, d'un relais Orange (*Itineris*), à proximité immédiate du central téléphonique. Il couvre, maintenant, la totalité de Ceillac.

SPORTS ~ CULTURE ~ ECOLE

- Restauration du tableau de St^t Antoine (*chapelle au pied du village*) et de la bannière de Sainte Anne (*coût total 43.000^F, subventions à hauteur de 60%*).
- Avec le soutien actif du Parc du Queyras, des travaux de consolidation seront effectués sur la chapelle Sainte Anne (*été 2002*) : reprise des fondations et de la porte (*à l'identique*) à laquelle s'ajoute la réfection de la toiture.
- Amélioration du parc enfants de la rue des Morts et des terrains de sport (*nivellement du terrain de football, par exemple*). Ces aménagements allant de pair avec l'aménagement futur de la place des "Cirques".
- Financement par la commune du voyage scolaire (*1 semaine*) en Camargue, à hauteur de 50 % (*15.000^F*).
- Branchement Numéris (*Itoo*) à l'école permettant une navigation plus aisée sur Internet et la disponibilité d'une ligne supplémentaire (*coût environ 1200^F/an*).

DIVERS

- **Foire aux moutons** : des effectifs à la baisse mais des cours soutenus. C'est ce que l'on retiendra de l'édition 2001 de la Foire aux Moutons. Elle revêtait un caractère particulier du fait de la présence de M^r de Gestas de Lesperoux, le nouveau sous-préfet de Briançon qui faisait là sa première visite dans son arrondissement, et d'Alain Bayrou, le président du Conseil Général des Hautes Alpes, accompagnés par M^{rs} Canat, conseiller général, Laurens, président de la Communauté de Communes du Queyras et de nombreux maires du Queyras et du Guillestrois. A cette occasion, les personnalités ont visité les travaux effectués à la salle polyvalente (*mise en conformité, insonorisation, isolation et présonorisation ; coût total 244.223^F dont 73.328^F de subvention*) et découvert, avec le plus vif intérêt, le site Internet de l'école (*ceillac.com*).

- **Achat d'un engin** : le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'un tracto-pelle (*coût 510.000 FHT*). Cet achat a été rendu possible par une subvention importante du Conseil Général. Il permettra à la commune de mener à bien les travaux indispensables tout au long de l'année ainsi que les travaux de déneigement l'hiver en réalisant des économies importantes et en assurant une sécurité et une rapidité d'intervention permanentes. Une convention avec le Conseil Général permettra également de mieux organiser l'ensemble du déneigement pour les hivers à venir.
- **Création de poste** pour un 3^{ème} agent communal (*embauche de Sylvain Cony*)
- **Travaux de terrassement des pistes de ski alpin** : Ils ont été effectués suite à la dégradation, consécutive à l'importance du manteau neigeux de l'hiver dernier, de certaines portions. La dépense afférente (*50.000 F*) sera, exceptionnellement, prise en charge par la commune.
- **Réhabilitation des appartements du Thioure** : d'importants travaux de requalification ont été réalisés dans trois appartements de l'immeuble "Le Thioure", pour un coût global de *530.000 F*. Ces logements communaux ainsi réaménagés et bien équipés, vont pouvoir bénéficier du classement 3 étoiles. L'aide de la région a été sollicitée. Le département apportera une subvention de *53.000 F*.
- **Voiries communales ~ parkings** : un important programme de travaux de revêtement a été réalisé au début de l'automne sur les parkings et les chemins communaux (*Cheynet, rue des Morts, rue près du bar-tabac, route du Mélézet*). Les dépenses correspondantes s'élèvent à *660.170 F*.
- **Fontaine du milieu** : elle était attendue par les habitants et, particulièrement, ceux qui habitent près de la place. Elle a été construite et mise en place le 15 juillet, à l'occasion de la journée consacrée aux traditions, en présence d'une assistance nombreuse et intéressée. Il en a coûté *19.000 F* à la commune.
- **Fontaine des Chalmettes** : c'est à l'initiative des frères Moyrand (*Alfred et Bernard*) et des frères Fournier (*Célestin, Robert et Francis*) que la vieille fontaine de la "Fouont dou Puis" a été remplacée durant l'été par un beau bachal en mélèze.
- **Réseaux** : un certain nombre de travaux ont été réalisés sur les réseaux (*eau potable, eaux usées*), reprise des branchements et des collecteurs, rehaussement des regards, pièges à eau. La dépense s'établit à *226.550 F*.
- **Entretien de l'église** : depuis cet été, c'est une employée de la commune qui assure régulièrement le nettoyage de l'église Saint Sébastien. Cet édifice est sans doute le lieu le plus visité du village et il a fallu relayer les bénévoles, qui s'y consacraient depuis longtemps.
- **Villes et villages fleuris** : Le jury qui a parcouru les rues du village a apprécié l'effort d'embellissement floral et de mise en valeur. Encore quelques efforts et Ceillac retrouvera sa "Première Fleur".
- **Livre "100 ans à Ceillac"** : la commune acquerra un certain nombre d'exemplaires du livre qui sortira prochainement (*printemps 2002*). Ceci permettrait de pouvoir honorer nos visiteurs et servira la notoriété de notre commune et du Queyras.
- **Coupe du monde handisport** : Elle se déroulera du 13 au 19 janvier 2002 dans le Queyras. Plusieurs animations sont prévues à cette occasion sur Ceillac, mercredi 9 janvier (*film sur le championnat de France 2001*), mardi 15 janvier (*démonstration et utilisation du matériel spécifique handicapés*), mercredi 16 janvier (*démonstration cascade de glace*). Une soirée débat est prévue, mardi 15 ou mercredi 16 (*thème : sports et handicap, tourisme et handicap*).
- **Foire/Expo du Queyras** : cette foire « tourne » sur les différentes communes du Queyras et Ceillac en a de nouveau la lourde responsabilité, pour l'année 2002. La date retenue est le Dimanche 21 Juillet. L'organisation en revient à la commune, en collaboration avec le comité des fêtes. Actuellement, c'est la recherche d'un thème et d'idées, pour l'organisation de cette journée, qui prévaut.

ESPACE DES ASSOCIATIONS

* SKI CLUB

La saison de ski va débuter prochainement. En attendant la neige, les entraînements ont commencé en novembre, tous les samedis après-midi, avec Christophe, Sylvain et Thierry.

Retrouvons-nous lors de l'assemblée générale où nous évoquerons les changements dans le fonctionnement du club, notamment au niveau des horaires d'entraînement.

Signalons que les ventes de gâteaux, organisées cet été, ont rapporté la somme de 6.000 francs. Cette somme, conséquente, apportera un peu d'oxygène au budget du club.

- Dates à retenir :
- Ski nordique : Trophée Benjamins, Minimes (5 janvier 2002)
 - Ski alpin : Grand Prix de Ceillac (Mars)

* AMIS DE CEILLAC

L'association, qui dispose de finances saines, dénombre, à ce jour, 162 adhérents. Les principales actions décidées lors de l'assemblée générale du 10 août 2001, sont les suivantes :

- Réfection du poste optique de Girardin, ainsi que celle des calvaires de Saint Joseph et de la Clapière.
- Réédition de la monographie de Ceillac et du livre de M^r et M^e Chardin sur les chapelles de Ceillac.
- Réalisation d'une plaquette informative sur les deux églises et la chapelle des Pénitents ainsi que d'une notice explicative sur les outils de la Passion.
- Participation au projet de réfection de la chapelle Sainte Anne.
- Mise en place d'un panneau explicatif à la baignoire aux moutons.
- Les visites de Sainte Cécile et de la chapelle des Pénitents ont connu un vif succès. Pour le musée, une meilleure présentation (*panneaux, supports, plaquettes ...*) est fortement souhaitée. Un thème autre que les inondations est également demandé. Dans un premier temps, une exposition sur les chapelles de tous les hameaux, jumelée avec l'explication de la vie de ces hameaux, serait la bienvenue.
- Participation à la foire expo du Queyras.

* COMITE DES FETES

Créé en 1997, le Comité des Fêtes de Ceillac, composé uniquement de bénévoles, s'efforce depuis 5 ans de réaliser des animations pendant les saisons hivernale et estivale, et ce, tant pour les vacanciers que pour les Ceillaquins.

Un programme des animations est à votre disposition à l'office du tourisme à chaque début de saison, pour votre information et pour mettre dans vos locations.

Foire Expo du Queyras : au cours de la dernière réunion publique du 07/12/01, nous avons défini le thème suivant : "Les gestes au fil du temps". La foire se déroulera dans les rues du village, comme il y a 8 ans. Des ateliers de démonstration et de pratique seront proposés autour des sujets de l'école, de l'hiver, de l'agriculture et de la menuiserie (avec notamment la construction d'une fontaine). Musique et jeux viendront agrémenter la journée.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail et, si vous en avez la possibilité, nous vous engageons à venir vous associer aux actions du Comité des Fêtes.

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

CEILLAC
(Hautes-Alpes)

La Lettro dou Cousseil

(Juillet 2002)



Chers Amis,

Je suis heureux de vous adresser cette 3^{ème} lettre d'informations municipales.

Vous y trouverez, en toute transparence, comme je m'y étais engagé devant vous, toutes les informations sur les décisions et les projets du Conseil Municipal. C'est à mon sens le moyen le plus efficace de vous faire participer à la vie du village et à la préparation de son avenir.

C'est ainsi que vous pourrez prendre connaissance des grandes orientations du budget dont la préparation et le vote sont des actes majeurs dans la vie municipale.

La commune est confrontée à la réduction préoccupante des possibilités d'aménagement du centre ancien des villages de Ceillac et de la Clapière et des zones jusque là urbanisables, du fait de la mise en oeuvre du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles. La transformation d'un nombre important de logements meublés en résidence principale ou secondaire nous prive de nombreux lits banalisés. Le village doit au moins maintenir, sinon accroître, sa capacité d'accueil et donc rechercher de nouvelles possibilités de construction. Il le doit d'autant plus que ses équipements touristiques, ses réseaux ont vieilli et qu'il faut aujourd'hui envisager leur

remplacement ou leur profonde rénovation et, par voie de conséquence, se donner les moyens d'en assurer le financement et l'exploitation.



Pour ce qui concerne le ski alpin, de récentes initiatives du Conseil Général permettent d'espérer qu'après une longue période d'incertitude de nouvelles modalités d'investissement et d'exploitation permettront de sauver et de moderniser des outils fondamentaux de notre activité économique.

Sur ces aspects, comme sur bien d'autres, vous trouverez dans cette lettre les réponses à vos interrogations légitimes. Je suis, comme l'ensemble des conseillers municipaux, à votre disposition pour vous apporter tous compléments d'information ou préciser les objectifs que nous poursuivons.

C'est auprès de nous et de nos collaborateurs que vous devez chercher les informations qui vous manquent et faire remonter vos préoccupations, vos besoins, vos suggestions, vos propositions.

L'information et la communication ne doivent pas être à sens unique.

C'est au prix de ces échanges réguliers, directs, sans arrières pensées que nous mettrons un terme aux bruits et aux rumeurs qui caractérisent trop souvent la vie des villages et qui entretiennent inutilement la suspicion ou la méfiance.

Après avoir bien évalué la situation de la commune et établi des partenariats prometteurs, nous serons en mesure, dans les prochains mois, de vous présenter les axes forts de la politique municipale pour les années à venir...

Nous le ferons, ce sera une première, à l'occasion d'une réunion publique qui pourrait avoir lieu fin septembre.

Je souhaite à tous, habitants et vacanciers, un très bon été et je forme le vœu que l'expérience que nous allons tenter ensemble de rendre aux piétons le centre du village nous permettra de faire vivre autrement Ceillac, ce joyau de notre patrimoine commun.

Jean-Claude CARLE

LES GRANDS PROJETS PRIORITAIRES

Dans la lettre d'information de décembre 2001, nous vous avions présenté les projets sur lesquels nous voulions consacrer prioritairement tous nos moyens et toute notre énergie, compte tenu de l'enjeu qu'ils représentaient pour l'avenir de Ceillac :

- Le plan local d'urbanisme et la zone du Mélézet

- La réorganisation du site de ski alpin du Mélézet

A ce jour, ces deux projets ont beaucoup avancé : vous en avez été tenus informés par les comptes-rendus des conseils municipaux et, bien entendu, par les conseillers qui ont toujours été associés, étroitement, à ces projets.

LE DOMAINE DU SKI ALPIN



Le programme de réaménagement du domaine skiable doit répondre à plusieurs objectifs :

- assurer la sauvegarde de notre activité de ski alpin qui dépend pour beaucoup d'un télésiège porteur datant de 1967. Sa fermeture signifierait la ruine de la station.
- mettre en sécurité les pistes et téléskis du domaine bas.
- assurer un meilleur retour entre le haut du télésiège et le bas des pistes du Mélézet.
- garantir un enneigement de qualité sur ce retour.

Le projet correspondant à ce programme comporte donc trois volets :

- la mise en place d'un nouveau télésiège : nous proposons un télésiège débrayable, plus moderne et permettant un accès plus facile, avec une utilisation possible d'été.
- l'amélioration du retour de Girardin, la piste noire étant conservée.
- la mise en place de l'enneigement artificiel sur les pistes retour de Girardin.

La commune a présenté ce projet au Conseil Général et au Parc. Elle poursuit actuellement avec la Commission Ski Alpin, les études plus détaillées qui permettront de définir les financements et de déposer ce projet auprès du Syndicat Mixte qui sera créé avec le Département et dont nous vous informons par ailleurs.

LA ZONE U.T.N. (*Unité Touristique Nouvelle*) DU MÉLÉZET



Dès 1977, le plan d'occupation des sols de Ceillac, voté par la Municipalité de l'époque, avait prévu de réservier pour un développement futur le secteur du Bas-Mélézet.

Les restrictions que nous impose aujourd'hui, et sûrement pour quelques années encore, le plan de risques de la commune, ont amené le Conseil à accélérer nos études pour garantir sur Ceillac la possibilité de construire dans les années qui viennent un minimum de lits touristiques réservés à la location. Pour apporter cette garantie, il faut que la commune dirige cette opération.

Ce programme raisonnable (de l'ordre de 400 lits avec peut-être l'implantation d'un hôtel), qui ne compensera pas la perte de lits locatifs constatée ces dernières années, devrait être géré de façon coordonnée pour répondre aux besoins des centrales de réservation et des professionnels des produits touristiques. Ceci constituerait une offre très complémentaire, et en aucun cas concurrente, à ce qui

existe déjà à Ceillac dans ses locations meublées, et permettrait aussi de montrer aux investisseurs et aux partenaires que nous rechercherons pour la modernisation de nos remontées mécaniques, notre volonté de faire un effort pour augmenter la fréquentation de ces remontées.

Bien entendu, avant d'aller plus loin dans ce projet, nous avons souhaité le présenter à l'ensemble des autorités administratives qui auront ensuite à l'approuver. Pour cela, le Conseil Municipal a invité le 12 juin les représentants de l'Etat, de la Région, du Département et du Parc. Cette réunion nous a permis de présenter un projet qui aura le maximum de chance de succès.

Nous pensons pouvoir, d'ici à la fin de l'année, présenter à l'ensemble des habitants de Ceillac, un projet de programme dont nous discuterons avant de le déposer auprès de l'Administration.

Pour que vive Ceillac, nous devons tous ensemble réussir ce projet qui est l'un des enjeux majeurs des prochaines années.

BILAN D'UNE SAISON

SKI ALPIN



La saison qui vient de s'achever a permis de vérifier que le choix d'une Régie avec de nouvelles bases de gestion, station par station, était bien celui qu'il fallait faire : en effet, malgré un enneigement de mauvaise qualité, la saison ne s'est pas traduite par un mauvais résultat et les budgets ont été respectés dans leur ensemble, permettant à la Régie de verser à la Communauté de Communes la redevance prévue au budget, de l'ordre de 100 000 euros.

Ce bon résultat est dû au travail de tous : chacun s'est mobilisé autour du Directeur, Christian Brevet,

et de son équipe. Les stations du Queyras ont ainsi prouvé que, même dans des conditions difficiles, le ski alpin restait une activité qu'il fallait défendre et protéger.

Pour la saison prochaine, la Régie poursuivra son travail sous la direction de Bernard Gacon qui nous a rejoint après le départ de Christian Brevet ; Bernard Gacon était, jusqu'à ce jour, directeur des stations d'Arèches-Beaufort en Savoie, stations regroupant l'exploitation des domaines alpin et fond.

SKI NORDIQUE



Dans ce domaine il faut reconnaître que le résultat n'est pas satisfaisant. Malgré tous les efforts de l'équipe locale (*H. Gaudin et J. Meissimilly*) et la mobilisation des bonnes volontés, le faible enneigement de début de saison et la gestion centralisée à Aiguilles n'ont pas permis un bon fonctionnement du domaine ni sur le plan technique

ni sur les plans commercial et financier.

Pour l'hiver prochain, l'organisation sera complètement revue, avec une intervention sur les sites de la Régie et une délégation de pouvoir très forte laissée aux responsables locaux pour gérer les décisions d'ouverture, de damage, etc...

L'AVENIR DU SKI ALPIN : L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT

Depuis de longues années les stations du Queyras rencontrent de très grandes difficultés pour assurer une bonne exploitation de leur domaine skiable.

Sur le plan de la gestion, nous avons vu que la création d'une Régie, avec de nouvelles règles de fonctionnement, pouvait nous permettre d'arriver à des résultats satisfaisants.

Malheureusement, sur le plan des investissements, nous n'avons pas pu trouver de solutions pour maintenir en bon état de fonctionnement l'ensemble des domaines et, surtout, pour renouveler les installations vieillies avec les risques de fermeture qu'entraîne ce vieillissement.

Le département des Hautes-Alpes a souhaité retenir ce problème comme une de ses priorités. Le

Président du Conseil Général, Alain Bayrou, vient de proposer à l'ensemble des élus du Queyras, la création d'un Syndicat Mixte, associant le département et les communes. Ce Syndicat Mixte aura pour objet l'exploitation de nos stations et en particulier la participation au financement des investissements nécessaires à l'amélioration et au renouvellement de nos installations.

Cette proposition représente pour nous une chance de réussite et de poursuite de notre activité. Ceillac a fait part au Président du Conseil Général de sa satisfaction et de son adhésion à ce projet. Nous nous y associerons aussi en participant aux investissements du secteur du Mélézet et en apportant la possibilité d'accueil touristique que permettra la future Unité Touristique Nouvelle.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget, voté à l'unanimité en mars dernier, traduit les principaux choix faits par le Conseil pour assurer le fonctionnement et les investissements nécessaires à la vie de notre commune.

- Il s'élève à :
- 790.708 €uros pour le fonctionnement *
 - 1.329.188 €uros pour l'investissement *

* *Le détail de ses chiffres vous est présenté dans le tableau de synthèse.*

Il nous paraît intéressant de vous commenter quelques rubriques :

POUR LE FONCTIONNEMENT

Les impôts et taxes versés par les contribuables de Ceillac (226.157 € sur un total de 790.108 €) représentent 29 % des frais de fonctionnement, le reste des recettes étant apporté par les dations de l'Etat (347.274 €, soit 44 % du total des recettes) et les produits des services assurés par la commune.

La taxe de séjour, elle, contribue au fonctionnement de l'Office du Tourisme (*animations, actions d'accueil, fleurs...*)

Il est à signaler que, pour 2002, le Conseil Municipal a souhaité ne pas retenir une augmentation des impôts.

POUR LES INVESTISSEMENTS

➤ **Les dépenses** les plus importantes concernent les programmes de travaux qui représentent 88% des investissements (1.180.650 € sur un total de 1.329.188 €), à savoir le presbytère, le bâtiment du Thioure, les aménagements pastoraux, la réalisation d'un merlon de protection sur la Viste, la voirie et les bâtiments communaux, l'achat d'un tracto-pelle, la réhabilitation de la chapelle Sainte-Anne et des aménagements de village (*aire de loisirs et place*).

L'ensemble de ces programmes ne sera pas réalisé en 2002 compte tenu des délais

administratifs nécessaires, tant dans les autorisations que dans les financements, mais nous avons décidé de les inscrire dès à présent au budget afin de nous mettre aussi rapidement que possible sur les rangs : il est indispensable d'avoir le maximum de dossiers prêts pour obtenir les autorisations et les financements correspondants. A ce jour, nous pouvons estimer qu'une partie de ce programme sera reporté en 2003, mais nous avons la certitude que le budget de la commune pourra les réaliser sans augmentation des impôts locaux.

➤ **Les recettes** les plus importantes sont les subventions attendues de l'Etat, de la Région et du Département : elles représentent 47 % du budget (623.021 € sur 1.329.188 €). Il est important de noter que les investissements ne seront faits que lorsque ces subventions seront

obtenues par la commune afin de ne pas mettre en difficulté le budget communal, et, surtout, de garder les réserves nécessaires pour les futurs programmes (*protection du village, UTN, aménagement alpin du Mélézet, assainissement*) qui concerneront les années 2003/2004.

BUDGET COMMUNAL 2002 (en euros)

FONCTIONNEMENT	LES DÉPENSES		LES RECETTES	
	Charges à caractère général <i>(fonctionnement, fournitures, navette-ski...)</i>	269 861	Produits de services <i>(locations, redevances, ventes)</i>	52 742
	Frais de personnel	234 881	Impôts et taxes <i>(impôts directs versés par les habitants de la commune : taxes foncière, d'habitation, de séjour et professionnelle)</i>	303 272
	Autres charges de gestion courante <i>(indemnité, fonds de secours, subventions aux organismes et aux associations)</i>	109 603	Dotation <i>(somme allouée par l'État à la commune pour aider à son fonctionnement, le montant étant calculé en fonction de sa population, de sa richesse ...)</i>	347 274
	Charges financières	32 925	Produits financiers	22 402
	Autres charges	23 386	Autres produits de gestion <i>(ex : Thioure)</i>	65 018
	Provision et amortissements	65 212		
	Excédent viré à la section investissements <i>(c'est ce qui est dégagé pour financer une partie des investissements)</i>	54 840		
	TOTAL	790 708	TOTAL	790 708

INVESTISSEMENTS	LES DÉPENSES		LES RECETTES	
	Acquisitions de terrains <i>(nécessaire pour la mise en place du P.L.U. ou de programmes d'équipement)</i>	15 245	Excédent section fonctionnement	54 840
	Études des projets du P.L.U. du P.L.R.	45 084	Excédents reportés des années précédentes	430 799
	Achat de matériel et autres dépenses <i>(ex : informatique)</i>	10 986	Dotations <i>(principalement le remboursement par l'état de la T.V.A. correspondant aux investissements faits par la commune les années précédentes)</i>	56 128
	Travaux et investissements	1 180 650	Subventions d'investissement	623 021
	Remboursement d'emprunts <i>(correspond au capital remboursé sur les emprunts souscrits par la commune avant 2002)</i>	77 223	Autres produits	104 357
	TOTAL	1 329 188	Souscription d'emprunt <i>(emprunts à souscrire par la commune pour assurer le complément des investissements)</i>	60 043

OFFICE DU TOURISME

Hélène Gauthier, en congé de maternité, est remplacée, après appel à candidature et choix de la commission ad hoc, par Aline Guillet qui nous vient de Châteauroux où elle a occupé, plusieurs saisons durant, le poste de responsable de l'Office du Tourisme.

Elle travaille à Ceillac, à mi-temps, depuis le 17 juin et ce jusqu'au 17 décembre.

VIE DE L'ECOLE



L'école d'aujourd'hui ne se résume pas à l'enseignement des maths et du français, certes indispensable, mais est également centrée sur l'ouverture au monde, la connaissance du milieu, l'éveil artistique, le développement de l'esprit critique, l'apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale ...

De fait, c'est un peu sur les chapeaux de roue que les enfants ont terminé cette année scolaire avec un séjour d'une semaine en Camargue, très riche, un important travail sur l'image et la création d'un spectacle musical.

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, a été l'occasion de présenter les finalisations de ces activités avec la projection d'un film (*entièrement*

En outre, la municipalité a souhaité s'adjointre, jusqu'à l'automne, un chargé de mission, à temps partiel, en la personne de Jean-Marc Fournier, compte tenu du plan de charge important de cet été (*foire expo du Queyras, étude de la filière bois, signalétique...*), pour soutenir l'équipe municipale et l'Office du Tourisme.

réalisé par les enfants de l'école, sous la direction de Céline Carle), le diaporama retracant le séjour des enfants en Camargue et le spectacle musical.

Cette année voit 6 enfants partir en 6^{ème} à Guillestre et ce sont 3 enfants qui intégreront l'école au mois de septembre. L'école comptera donc un effectif de 25 enfants au total (17 "grands" et 8 "petits") avec un nouvel instituteur pour la classe de maternelle-CP, en la personne de Yann Alexandre.

Remercions, pour finir, celles et ceux qui, bénévolement, font bénéficier l'école de leurs compétences en sacrifiant peu ou prou de leur temps.

INCENDIE DU MELEZET

Chacun au village a pu voir s'élever un impressionnant panache de fumée le dimanche 31 mars en début d'après-midi dans le Mélézet.

La cause en était, un incendie de forêt qui a nécessité, pour en venir à bout, l'intervention de l'ensemble des casernes du département. Les pompiers ont eu beaucoup de mal à le circonscrire en raison d'un vent d'ouest important et de la sécheresse marquée du terrain qui a favorisé l'extension rapide des flammes. Longtemps, la crainte d'un changement de direction du vent a fait craindre le pire.

Après 48 heures de lutte et de surveillance, l'heure était au bilan : ce sont plus de 40 hectares

de forêt qui sont partis en fumée... La commune a dû débourser 4573 € (30.000^f) en frais d'intervention et 19 817 € (130.000^f) en travaux d'urgence. Le coût pour la reforestation s'élève à 150,000 € (*un million de francs*) dont une part non négligeable sera supportée par la communauté.

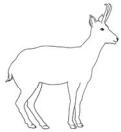
L'enquête de Gendarmerie, toujours en cours, n'a pas pu encore établir précisément quelles ont été les causes du sinistre (*écablage mal maîtrisé ou autre*) ni les responsabilités. Ce qui est sûr, par contre, c'est que les dépenses engagées, et à venir, amputeront d'autant les différents budgets d'équipement, de voirie, de l'école ...

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS ~ PARCOURS DE SANTÉ

L'aire de jeux s'améliore en matière d'équipement, avec l'installation de nouveaux jeux, et au niveau sécurisation.

Quant au parcours de santé, saluons la mise en place d'une signalétique explicitant la gestuelle propre à chaque atelier.

COMPTAGE CHAMOIS



Ce sont environ 300 chamois qui ont été recensés lors du comptage effectué le samedi 29 juin 2002. C'est un chiffre encourageant, en hausse, en harmonie avec la tendance nationale qui confirme l'intérêt du plan de chasse. Cette augmentation va de pair avec celle de l'ensemble des autres ongulés, comme le

chevreuil notamment, et ce malgré quelques braconnages regrettables ...

Par contre, la baisse des effectifs des gallinacés (*lagopède, tétras-lyre ...*) est assez inquiétante sans que des raisons précises, apparemment multiples, aient pu encore être établies.

VOIRIE

La municipalité consacre, cette année encore, un budget important à la voirie (76.000 euros). Les travaux en cours ou programmés sont :

- *le raccordement de l'Ochette à la route du Bois Noir*
- *la réfection de la route du Bois Noir*
- *le reprofilage des chemins ruraux desservant les hameaux du Cristillan*

Ce programme, financièrement lourd, vient s'ajouter au programme 2001 dont le coût s'élevait à 794.000 Francs.

Pour les routes départementales, les efforts du conseil général ont permis de sécuriser, par des ouvrages adaptés (*murs de soutènement*), la route d'accès au village (D 60) en 3 endroits sensibles ; une réfection du bitume, sur 4 km, est programmée, sur cette même voie, pour l'automne 2002.

Relevons également la réfection de la rampe d'accès au Pied du Mélézet et d'une portion de la route des Oches vers la Clapière.

ETAT CIVIL (depuis la dernière lettre)

Naissances :



- Elodie (*fille de Nadège et Jean-Yves Richard*), née le 15 janvier 2002
- Ambre (*fille de Céline et Jean-Yves Chabrand*), née le 21 février 2002
- Chiara (*fille de Kattia Delon et Laurent Servera*), née le 31 mai 2002
- Louise (*fille de Sonia Abillard et Jean-Paul Santangelo*), née le 9 juin 2002

Décès :

- Célestin Fournier, décédé le 30 novembre 2001
- Joseph Cony, décédé le 87 décembre 2001
- Martine Portier, née Faure-Brac, décédée le 28 avril 2002

ZONE PIÉTONNE

A titre expérimental, et à l'occasion de la foire-exposition du Queyras, sera mise en place une zone

piétonne, sur une espace limité du village, en réponse à une demande très forte des estivants.

COMITE DES FETES : FOIRE DU QUEYRAS LE 21 JUILLET 2002



Une des maquettes du nouvel autocollant.

speed-ball et d'ultimate, séances de scrabble, spectacles de rue...)

Chaque semaine, le programme des animations proposées est affiché dans tout le village.

Notons 3 points forts pour cet été :

* **Le festival du livre**, dont la clôture s'est faite à Ceillac le 9 juillet, et une exposition à l'Eglise Sainte Cécile sur le thème "La montagne au féminin". Remercions les bénévoles qui ont aidé à la mise en place de cette exposition ainsi que tous ceux qui ont prêté des objets pour l'occasion.

* **La foire exposition du Queyras** (le 21 juillet) qui sera l'occasion d'accueillir plusieurs milliers de visiteurs dans la vallée. Cette foire, c'est l'opportunité de faire découvrir nos atouts et sa réussite est donc importante et l'affaire de tous.

Le thème choisi, pour cette année, est "Les gestes au fil du temps". Des démonstrations ayant trait à l'agriculture, à l'école, au travail du bois ... ponctueront cette journée.

Nous espérons que l'ensemble du village saura se mobiliser afin que nos invités d'un jour repartent avec une bonne image de Ceillac et émettent l'envie d'y revenir.

(Des programmes du déroulement de cette journée sont à votre disposition à l'office du tourisme.)

* **Le Tour Dion**, spectacle de chansons et danses le 6 août. Ils reviennent fêter leur premier passage à Ceillac, il y a 10 ans, avec un nouveau spectacle animé par 40 chanteurs.

AMIS DE CEILLAC



Les actions engagées ces derniers mois sont nombreuses : réfection de la toiture de la chapelle de l'Immaculée Conception, restauration de la bannière de Sainte-Anne et du tableau de Saint-Antoine, organisation de 5 concerts à l'église Saint-Sébastien...

Cette année, sont programmés le remplacement de 2 calvaires, les rééditions de la plaquette consacrée aux chapelles de la vallée et de la monographie, l'élaboration d'une plaquette sur les 2 églises ; la restauration future du poste optique de

Girardin ainsi que les travaux de la chapelle Sainte-Anne seront financés par la commune, le conseil général et l'association des Hôtels Logis de France.

Pour cet été, signalons, entre autres, une nouvelle exposition, en cours de réalisation, sur les hameaux à la chapelle des pénitents, une participation active à l'élaboration de l'exposition "Les femmes dans le Queyras", à l'église Sainte-Cécile, et l'organisation de 8 concerts.

Le 9 août, se tiendra l'assemblée générale annuelle, ordinaire et extraordinaire (*changements des statuts de l'association*).

SKI-CLUB

Excellent bilan pour la section fond cette année...

- Au niveau régional (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), le ski-club de Ceillac, obtient, pour la première fois de son histoire, une méritante première place.

- Au niveau national, les bons résultats régionaux ont permis la participation à la course de Praz de Lys, véritable championnat de France des catégories minimes. Chez les filles, Laure Barthélémy s'adjuge la première place dans sa catégorie, Joanne Dakessian s'offrant une très belle 7^{ème} place. Chez les garçons, à l'issue d'une course très disputée et

de très bon niveau, Sébastien Reynaud termine 6^{ème} (1^{er} du comité PACA) et Guillaume Soldeville 53^{ème} (sur 117 concurrents tous très déterminés...).

Pour la section alpin, c'est un peu une saison en demi-teinte avec, malgré tout, les très belles premières places d'Hélène Bérard et de Stéphane Colombet à la course des Orres.

Des résultats encourageants chez les plus jeunes laissent augurer, pour l'avenir, de bons résultats.



Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

CEILLAC
(Hautes-Alpes)

La Lettro dou Cousseil

(Février 2004)



Chers Amis,

Une année nouvelle commence. Pour Ceillac, ce sera une année décisive, celle où nous devons réussir à terminer les fondations de la maison. Vous vous souvenez ? Il y a 2 ans, nous vous disions que nous avions deux enjeux principaux, pour que vive notre village. Il fallait mettre en place, d'une part, les bases de renouvellement de notre activité de neige, et en particulier notre domaine alpin, et, d'autre part, les conditions du maintien et du renforcement de nos capacités de rénovation et de construction pour favoriser notre développement économique (lits touristiques et zone artisanale) et un véritable accueil de nos résidents permanents.

Le premier enjeu est aujourd'hui réussi. Grâce à la mobilisation du Département, le Syndicat mixte des stations de montagne du Queyras est né le 31 octobre 2003. Il assurera les investissements nécessaires au renouvellement et la mise aux normes des domaines alpins et le pilotage de leur exploitation, garantissant ainsi la continuité de cette activité et des emplois qu'elle entraîne. C'est pour le Queyras, et pour Ceillac en particulier, une immense satisfaction.

Reste le deuxième, le Plan de Prévention contre les Risques naturels (P.P.R.) qui bloque nos projets

depuis des années. Il va être mis à l'enquête publique dans les semaines qui viennent.

Le Préfet va demander à chacun de nous de faire ses observations sur ce projet qui indique les zones de risques, les règles de sécurité et les restrictions et interdictions de constructions qui les accompagnent. En suivant, l'étude sur les conditions de protection contre les crues du Cristillan sera lancée. Nous devons à tout prix continuer à améliorer ce P.P.R. sur lequel depuis 2 ans le conseil municipal travaille avec les administrations départementales. Si des points ont pu être corrigés (zone de la Viste, secteurs d'avalanche du Mélézet) pendant ces rencontres, d'autres doivent l'être encore pour que ne s'imposent pas à notre commune des contraintes exagérées qui condamneraient à mort notre village. L'orage que nous venons de vivre avec le risque de fermeture d'une classe est malheureusement l'illustration de ce qui nous menace si nous ne pouvons pas dans les mois qui viennent, tout en respectant les impératifs de sécurité imposés par les risques réels qui nous concernent, mettre en place un plan d'urbanisme rendant possible le maintien et le développement raisonné de notre habitat et de nos activités.

Nous devons tous nous mobiliser pour mener ensemble ce juste combat. Ce n'est pas un combat contre l'administration, l'État ou tel ou tel. C'est un combat pour l'avenir de notre pays, dans le respect de chacun. Il est de ces combats justes qu'il faut savoir mener en dépassant, en oubliant nos différences, nos querelles, nos conflits internes comme nous venons de le faire pour notre école.

En 2004, nous serons certainement jugés sur notre capacité à dépasser nos divergences pour nous mobiliser au service de l'avenir de notre commune.

En espérant que ce bulletin d'information vous apportera les informations que vous attendez et en vous redisant que nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos interrogations, pour vous accueillir lors de nos réunions du Conseil, nous vous souhaitons une belle année 2004.

Le Conseil Municipal

UN POINT D'ÉTAPE

6 ans, c'est un mandat municipal ; 6 ans, c'est trois fois 2 ans...

Une première étape pour reprendre les dossiers, monter les projets, chercher et conforter nos appuis, nos partenariats, nos financements, choisir les priorités. Cette étape est achevée.

Une deuxième étape pour lancer les projets, obtenir les accords, s'assurer de l'avenir, inscrire les opérations prévues dans les programmes du département, de la région, de l'État. Nous y sommes.

Une troisième étape pour réaliser les programmes, voir sur le terrain se concrétiser les grands projets qui seront les fondations et le gros œuvre de la maison dans laquelle on pourra travailler à l'abri. Pour nous, ce sera 2005-2006.

OÙ EN EST-ON ?

* LES RÉALISATIONS

En 2003, un certain nombre de projets se sont concrétisés pour notre commune.



- **L'Eglise Sainte-Cécile** a été rénovée grâce à un soutien important du département. La rénovation a été réceptionnée à l'occasion de l'exposition consacrée l'été 2003 au centenaire de la naissance de Philippe Lamour.

- **La chapelle Sainte-Anne** a été entièrement restaurée. Ce projet déjà ancien a pu être réalisé, sous la coordination du Parc Régional Naturel du Queyras, grâce à l'appui financier de l'État, la Région, le Département et la Fédération des Logis de France.

- **La place de la Chalp** (*place qui accueille les cirques l'été*) a été retenue dans le cadre du programme d'aménagement de village et a ainsi bénéficié de l'aide de l'État (*dans sa dotation générale d'Équipement*) et du département (*Fonds Départemental d'Équipement aux Collectivités Locales*). Les travaux, interrompus pendant l'hiver, reprendront au printemps pour que soit ouvert au public cet espace de stationnement et de loisirs de qualité dès cet été.

- **Le programme du presbytère** (*salle des animations, halte-garderie et logements locatifs*) est prêt tant sur le plan technique que financier. Malheureusement, le dossier de permis de construire a été suspendu dans l'attente d'une solution à trouver dans la réglementation arrêtée actuellement dans le projet de P.P.R.

- **Les travaux de l'aire de retournement** du bas Mélézet (*plate-forme de sécurité pour le stationnement et les manœuvres du chasse-neige*) reprendront au printemps. La coopération des propriétaires de terrains concernés par cet ouvrage va permettre à la commune d'assurer dans ce secteur un équipement indispensable pour la sécurité du site et intéressant pour l'amélioration de son image (*éclairage public et enfouissement des réseaux grâce à l'intervention forte du Syndicat d'Électrification du Guillestrois*).

- **Les ouvrages de protection** de l'extension de la zone de la Viste (*prolongement du merlon*) et des digues du torrent du Mélézet dans le secteur du Camping Municipal ont été réalisés pour répondre aux impératifs de sécurité qui paraissaient tout à fait légitimes.

- **Les ouvrages de franchissement des torrents**, enfin, ont été confortés en 2003 par la reconstruction complète du pont de la Lavine (*accès à la bergerie du Bois Noir*) et la réfection du pont de la Cascade (*accès au Lac miroir par le GR5*).

* LES GRANDS PROJETS EN COURS

Le Syndicat mixte des stations de montagnes du Queyras

Il a été officiellement créé le 31 octobre 2003, par arrêté préfectoral. C'est, pour le Queyras en général et pour Ceillac en particulier, un immense soulagement, un très grand espoir pour notre avenir économique. Le Département majoritaire va prendre en charge 90 % des investissements, ce qui va permettre dans les 2 ans qui viennent la réalisation du nouveau télésiège, la réorganisation complète du front de neige du Mélézet et l'enneigement artificiel du retour du domaine haut de Girardin.



L'activité hiver du pôle de Ceillac (*les trois autres pôles étant Arvieux, Molines ~ Saint-Véran et le Haut Guil*) est assurée pour les décennies qui viennent, garantissant aux Ceillaquins un emploi indispensable au maintien de notre économie et de notre population permanente. Le Comité Syndical, qui comprend 17 membres, 9 conseillers généraux et 8 représentants des communes, s'est réuni à deux reprises le 21 novembre et le 17 janvier. Il a élu un bureau de 3 membres pour garantir un fonctionnement rapide et efficace : le Président en est Alain Bayrou (*Président du Conseil Général*) et les deux Vice-Présidents Pierre Eyméoud (*représentant des conseillers généraux*) et Alain Fourny (*1^{er} adjoint de Ceillac, représentant les maires des stations*).

Le syndicat mixte n'exploitera pas directement les domaines skiables : il fera appel à un opérateur professionnel ou, à défaut, à une régie pour le faire. En aucun cas, il n'y aura de rupture de l'activité et du service ; cette saison, la Régie Queyras'Ski assure l'exploitation, aux termes d'une convention de prestations de services, pour le compte du syndicat mixte, apportant ainsi la continuité de l'emploi qui sera garantie par l'exploitant choisi en 2005.

Le P.P.R. et le P.L.U.

Là aussi, les choses avancent, mais pas autant que pour le domaine skiable.

Nous ne pouvons pas faire adopter par les services de l'État un nouveau plan d'urbanisme tant que le plan de risques n'est pas définitivement arrêté. Rappelons que ce Plan Local d'Urbanisme (*P.L.U.*) doit remplacer notre Plan d'Occupation des Sols (*P.O.S.*) de 1976 rendu inapplicable par les contraintes du Plan de Prévention des Risques Naturels (*P.P.R.*) qui nous contraint depuis 1997.

Il ne l'est pas aujourd'hui car nous nous sommes battus depuis 2 ans pour faire corriger ou pour supprimer un certain nombres de contraintes qui ne paraissaient pas acceptables, soit parce que les risques étaient mal localisés (*il fallait alors les supprimer*) soit parce que les mesures imposées pour répondre aux risques étaient inadaptées ou disproportionnées (*il fallait alors les corriger*). Nous n'avons pas pu, par la concertation, aboutir sur tous les points qui nous paraissaient importants, mais nous devons maintenant passer à la dernière étape pour faire de nouveaux pas : c'est l'enquête publique qui sera officiellement lancée dans quelques jours ou quelques semaines...

Cette enquête, mise en place par le Préfet, permettra à la population (*résidents permanents et secondaires essentiellement*) de faire auprès du commissaire-enquêteur, qui tiendra permanence à la mairie de Ceillac, les remarques fondées et argumentées pour améliorer ce P.P.R. Que l'on s'entende bien. Il n'est pas question, et il n'a jamais été question, pour vos élus de refuser de reconnaître ou de minimiser des risques évidents et réels, ni de mener des hostilités avec tel ou tel service de l'État, mais de se battre pour des solutions raisonnables et crédibles, et de faire en sorte que, sans mettre en péril la nécessaire sécurité des habitants et des biens, Ceillac puisse vivre et se développer harmonieusement. C'est un combat pour Ceillac, pas un combat contre le P.P.R. Ceillac a besoin de vous pour que, dans cette enquête, vous donniez vos avis et arguments et que, de cette enquête, Ceillac sorte plus fort et plus assuré de son avenir. Examinez les documents, parlez en à vos élus : nous devons ensemble gagner cet enjeu majeur de 2004 pour notre vallée, pour nos enfants.

Si le PPR, dont l'enquête sera complétée par une étude sur le risque d'inondations du Cristillan, est finalisé en 2004, nous pourrons lancer la procédure d'adoption du P.L.U., après en avoir parlé avec la population et examiné ensemble ses grands axes :

- valoriser le village ancien (*chef-lieu*) en assurant la 3^{ème} tranche d'aménagement (*dont fait partie la place de la Chalp*) et en y centrant des activités d'accueil, d'animations, de commerces et de services, dont le projet de la "Maison Chabrand" gelé par les dispositions du P.P.R.

- rendre constructibles des terrains destinés à accueillir, dans des conditions économiques accessibles, des jeunes foyers, de l'habitat permanent en accession à la propriété ou en locatif ;
- garantir la possibilité de mettre en marché un complément raisonnable mais indispensable de lits touristiques banalisés en leur réservant un espace adapté ;
- offrir aux activités économiques une possibilité d'implantation par l'extension de la zone de la Viste et la localisation d'un espace d'activités agricole et pastorale.

DERNIÈRE MINUTE...

L'enquête publique sur le P.P.R. de Ceillac sera lancée le 23 février 2004. Le commissaire enquêteur recevra les observations en mairie les :

mardi 24 février (13 h 30 à 17 h) ; vendredi 27 février (13 h 30 à 17 h) ; mardi 2 mars (9 h à 12 h) ; vendredi 5 mars (13 h 30 à 17 h) ; lundi 8 mars (13 h 30 à 17 h) ; vendredi 12 mars (9 h à 12 h) ; mercredi 17 mars (9 h à 12 h) ; vendredi 17 mars (13 h 30 à 17 h).

Nous sommes à votre disposition à la mairie, à compter du 24 février au matin, pour vous informer sur ce dossier et nous comptions sur vous pour faire part de vos observations et remarques sur ce dossier vital pour l'avenir de la commune.

*** LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

Les grands projets de notre développement (*voire de notre survie*) doivent être accompagnés d'un certain nombre d'actions et de réalisations, soit pour les rendre possibles, soit pour les valoriser, soit encore pour répondre aux besoins légitimes de nos concitoyens.

Départementale 60

↳ *La route d'accès à Ceillac, grâce à un effort exceptionnel du Conseil Général et à l'appui sans faille de Marcel Cannat, devient une voie de grande qualité. En 2004, le Conseil Général terminera les acquisitions foncières nécessaires aux élargissements et les études des derniers tronçons à mettre au gabarit ou à sécuriser, de façon à ce qu'en 2005, les derniers travaux ouvrent enfin à Ceillac une liaison digne de notre image et de nos besoins de grande station-village du Queyras.*

Assainissement

↳ *L'avant-projet d'assainissement est terminé. Les réseaux seront connectés à une station d'épuration située sur le Cristillan en aval de la Viste, dans un secteur où l'impact d'environnement sera quasi nul. Ceillac a été retenu comme station pilote de ce schéma d'assainissement. Actuellement, le montage financier est en phase de finalisation afin de diminuer au maximum le poids de cet investissement important, de l'ordre de 1.700.000 €, qui conditionne également nos perspectives de développement. Echéance 2004-2006.*

Pompiers

↳ *Le nouveau casernement des pompiers a été retenu dans le programme quinquennal du Conseil Général (2003-2007). Il sera réalisé sur un secteur proche du village (Ochette-Tourres) sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, l'Escariton du Queyras, avec un concours financier important de l'État et du Département. Echéance 2005-2006.*

Signalétique

↳ *Dans le cadre du P.L.U. un effort particulier sera fait sur la signalétique en accord avec la charte graphique du Parc, avec dans un premier temps (2004-2005) une organisation de l'espace d'information au carrefour du Pont du Roy, et dans un deuxième temps la signalisation du village et de la station.*

Pylône

↳ Le pylône T.D.F. on en parle peut-être pour la dernière fois ! T.D.F. a terminé ses études d'impact et doit au plus tard en mars présenter aux administrations de contrôle et à la Commune ses propositions. Il va de soi que la Commune a exigé de l'opérateur de prendre, au nom du principe de précaution, toutes les dispositions nécessaires pour n'apporter aucune nuisance sanitaire à la population.

Zone d'accueil et de loisirs (au-dessus du parking de fond, au pied du village)



↳ Aménagement de la zone d'accueil et de loisirs : le projet a été reporté compte tenu de la priorité accordée au presbytère et à la place de la Chalp. Il sera bien sûr repris dans le cadre de l'aménagement du village en visant par anticipation une échéance 2005.

L'Escarton du Queyras

Ceillac est membre de cette communauté de communes qui a succédé à un district. Il est clair que cette adhésion a permis à Ceillac de s'impliquer de façon très dynamique dans la mise en place du syndicat mixte des stations du Queyras. Les principaux axes d'action que les communes mènent ensemble dans l'Escarton sont, en dehors de la gestion du domaine nordique non transféré au syndicat mixte :

- la promotion touristique : l'Office de Promotion assume les actions de notoriété du Queyras et coordonne les interventions des Offices de Tourisme de chaque station auxquels il apporte un appui technique et commercial indispensable.
- la gestion de l'environnement : collecte et traitement des déchets avec la mise en place, en 2004, du tri sélectif.
- la valorisation des filières locales : filière bois, artisanat, produits de l'élevage (*filière lait et viande*).
- l'action sociale et culturelle auprès des jeunes et des aînés.
- la promotion des services : point emploi et mise en œuvre expérimentale du Haut Débit Satellitaire.

L'Escarton publie régulièrement un journal qui fait le point sur ses actions. La présidence est assurée par Christian Laurens, Maire de Ristolas, les vice-présidences par Pierre Blanc (*Arvieux*), Francis Martin (*Molines*), Alain Fourny (*Ceillac*).

QUELQUES ÉVÉNEMENTS AYANT MARQUÉ L'ANNÉE 2003

PISTOUFLAS



Riche idée que d'utiliser les tas de neige inutiles pour concevoir et bâtir un énorme bonhomme de neige, le "Pistouflas". Haut de quasiment 8 m, d'un volume approchant les 200 m³, sa construction a mobilisé toutes les bonnes volontés du village dans un esprit fédérateur.

Après une inauguration avec le village rassemblé, "le ventru" a trôné une bonne partie de l'hiver veillant sur la vallée et provoquant bon nombre de visites de Hauts-Alpins et de touristes. Effet bénéfique donc, avec une multitude de retours médiatiques, presse et télévision.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PHILIPPE LAMOUR



La commune de Ceillac, en partenariat avec l'association des "Amis de Ceillac", a commémoré en 2003 le centième anniversaire de la naissance de Philippe Lamour.

Le jeudi 10 juillet, à 16 h, a été inaugurée une exposition retraçant son parcours et son oeuvre, en présence de M^e Lamour, des maires de Ceillac, Bellegarde et Landrecies, de M. Joël Giraud (*député de la circonscription*), des représentants du Conseil Général, M. Marcel Cannat, conseiller général du canton, représentant Alain Bayrou (*Président du conseil général des Hautes Alpes*), empêché.

Cette exposition a été visible durant tout l'été à l'église Sainte-Cécile spécialement aménagée pour ce faire (*cet aménagement de l'église rend possible, désormais, la tenue régulière d'expositions l'été.*)

Philippe Lamour était aussi un homme dont l'action a façonné la France et particulièrement le Languedoc Roussillon et c'est un grand honneur pour Ceillac et le Queyras de l'avoir reconnu.

Le Conseil Général des Hautes-Alpes, par ma voix, s'associe à cet hommage et forme le voeu que cet homme hors du commun éclaire longtemps encore le chemin pour Ceillac et le Queyras.

Marcel Cannat, conseiller général du canton

Au nom cette vision très moderne et très optimiste de l'humanité qui était celle de Philippe Lamour, il nous faut saluer la mémoire de l'homme qui a su transformer Ceillac, assurer à une partie du massif alpin un devenir avec sa conception des "stations-villages" et qui, jusqu'à la fin, a conservé la fraîcheur et la vigueur de ceux qui passent leur vie au service des autres.

Joël Giraud, député des Hautes Alpes

Rendre hommage à Philippe Lamour, ce n'est pas se retourner vers le passé : c'est saluer l'action et la pensée d'un homme qui a participé de près à la reconstruction de la France et dont la conception de l'action publique est plus que jamais d'actualité.

Patrick Strozda, préfet des Hautes-Alpes

En fin d'après-midi de ce même jour, c'est une nouvelle plaque qui a été dévoilée conjointement par M^e Ginette Lamour, M. le préfet, Mrs les conseillers généraux, Mrs les maires de Ceillac, de Landrecies (*ville natale de Ph. Lamour*) et de Bellegarde (*port d'attache de Ph. Lamour durant un demi siècle*) et le président des Amis de Ceillac. Cette plaque vient remplacer la précédente, qui se limitait à l'apposition simple du nom, et porte l'inscription suivante : *"Précursor de la politique de l'aménagement du territoire. Maire de Ceillac de 1965 à 1983. Il fut à l'origine du Parc Naturel Régional du Queyras et de la Grande Traversée des Alpes."*

Pour la municipalité, c'est Alain Fourny qui a salué la mémoire de l'ancien maire et associé à cet hommage Alfred Moyrand et Célestin Grossan qui furent ses adjoints et Antoine Reynaud qui eut l'honneur de lui succéder.

VISITES

Durant l'année 2003, plusieurs personnalités ont montré leur intérêt pour le village en venant à la rencontre des ceillaquins et de leurs élus.

Marcel Cannat, conseiller général, est venu à diverses occasions que ce soit pour soutenir l'école, quand elle était menacée, ou pour soutenir et faire avancer les différents projets de la commune.

Patrick Strozda, préfet des Hautes Alpes, a rendu un vibrant hommage à Philippe Lamour au mois de

juillet. Philippe de Gestas de l'Espérou, sous-préfet, et son successeur, Christian Sogno, sont venus à plusieurs reprises pour rencontrer les élus afin de prendre connaissance des problèmes que rencontre la commune.

Enfin, Alain Bayrou, président du conseil général, est venu à Ceillac le 5 juin pour expliquer la démarche du Conseil Général quant à la création d'un syndicat mixte.

L'ÉCOLE



A la fin de l'année 2003, la vie de l'école a, pour le moins, été troublée par la proposition de fermeture faite par l'inspection académique.

Aussitôt, parents et élus ont établi une "stratégie" basée, dans un premier temps, sur le dialogue. Se sont alors succédés réunions, contacts, coups de téléphone... pour argumenter, expliquer, revendiquer la spécificité de Ceillac, réclamer le droit à l'éducation et le maintien de la maternelle afin de ne pas déstabiliser l'école et le village.

Finalement, nous apprenons avec grand soulagement, par Marcel Cannat le 13 janvier, que l'inspection académique au vu des dossiers solides et des arguments présentés par l'école, les parents et les élus, décidait le maintien de la maternelle, ne compromettant pas, par là même, l'avenir de la vallée.

C'est donc bien plus sereinement que l'école poursuivra sa route cette année. Après les classiques stages de ski (*alpin et fond*), les événements qui ponctueront la fin de l'année scolaire seront le voyage en Corse, du 1^{er} au 10 juin, un possible court séjour pour les petits et un spectacle musical à l'occasion de la fête de la musique.

CLUB DES AÎNÉS

Les anciens du village bénéficient des activités proposées par l'A.C.S.S.Q. à Aiguilles et par l'A.P.A.C. du Guillestrois.

La commune soutient fortement ces activités en subventionnant l'AC.S.S.Q. et en apportant à

l'A.P.A.C. une contribution qui, pour l'année 2003, a été doublée par rapport aux années précédentes (*à titre d'exemple, le seul budget transport représente 1050 euros pour la commune*).

AMIS DE CEILLAC

"Les Amis de Ceillac" rassemblent, à ce jour, plus de 180 adhérents (*cotisation : 15 €*). Le but de l'association est clairement défini : « *Faire connaître, rechercher, mettre en valeur et conserver tous les éléments du patrimoine de Ceillac.* »

L'été 2003 a été riche en événements :

- L'exposition Philippe Lamour a été visitée par plus de 2000 visiteurs. Elle a été présentée à Bellegarde et sera mise en place au lycée Philippe Lamour de Nîmes à la rentrée prochaine. L'exposition « de l'alpage au fromage » à la chapelle des Pénitents a, elle aussi, été appréciée.

- Nous avons mis en place les cloches aux hameaux du Bois Noir et de la Riaillé, en présence de nombreux ceillaquins et estivants.

- Huit concerts ont animé les soirées de l'été.

- La fontaine Philippe Lamour a retrouvé sa boule emportée par les flots en juin 1957.

- L'association s'est dotée d'un matériel d'enregistrement de qualité numérique afin de recueillir les témoignages des anciens.

Les projets pour l'été 2004 sont importants avec, entre autres, 8 concerts proposés par Françoise Chabrand, une exposition à Sainte-Cécile (*Architecture et patrimoine dans les Hautes Alpes*), la réorganisation de la chapelle des Pénitents, la réhabilitation de sentiers de pays, la réédition modernisée de la monographie de Ceillac...

Sur la base d'un travail effectué par les enfants de l'école complété par les avis donnés par des anciens du village, l'association proposera prochainement une liste de noms pour les rues du chef lieu et de l'Ochette. La commune consultera, à partir de ce travail, les habitants de Ceillac afin de recueillir leur avis sur ces propositions.

N'hésitez à nous rejoindre afin de renforcer l'association et concourir ainsi à l'aboutissement de nombreux projets.

COMITÉ DES FÊTES



Créé en 1997, le Comité des fêtes de Ceillac, est constitué d'un petit nombre de bénévoles qui participent, selon leurs moyens et leurs disponibilités, aux animations (*choix, mise en place...*) pendant les saisons hivernale et estivale. Qu'ils en soient ici remerciés.

Le bureau, depuis la dernière assemblée générale du printemps 2003, est composé de la façon suivante :

Président : Bernard VALLERIAN, Vice-Président Emmanuel PERRON, Trésorière : Suzanne CHABRAND, Secrétaire : Valérie PERRON (suppléante Marie FOURNIER-CARGEMEL).

En moyenne nous avons un budget de 3500 € pour les animations de l'hiver et de 4500 € pour les animations de l'été.

Pour la saison hivernale 2003/2004, sont prévus une programmation de films pour petits et grands, des

spectacles de rue, un château gonflable, des bals ... avec comme points forts :

- le Père Noël et la crèche vivante organisés pendant les vacances de Noël ;
- la semaine des traditions du 25 au 30 janvier (*conférences et démonstrations*) ;
- les animations patinoire (*vacances Noël et Février*) ;
- le mardi-gras (24/02/04), déguisements, char et maquillage.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail.

Notre but, comme le vôtre, étant de faire plaisir et de faire revenir les vacanciers dans notre joli petit village, nous avons aussi besoin de bonnes volontés, pour une aide ponctuelle ou plus importante, afin que le Comité des Fêtes puisse continuer dans le bon sens. Aussi, n'oubliez pas que les réunions sont ouvertes à tous...

POMPIERS



Ce sont près de 40 sorties qu'ont effectuées les pompiers de Ceillac cette année. Elles ont concerné, pour une trentaine, le secours à victimes

(*malaise, piqûre de vipère, allergie, électrisation...*) et pour les autres les incendies (*feux de broussailles, renfort incendie à l'Argentière et aux Vigneaux, feu de cheminée...*)

Les pompiers sont à Ceillac au nombre de 14 dont un chef de corps en la personne de Jeannot Meissimilly qui sera bientôt secondé par son fils Sébastien, nouvellement promu sergent. On note la présence d'une femme, infirmière de métier qui rendra possible, prochainement, une paramédicalisation des secours.

Au niveau recrutement, si le centre de secours de Ceillac n'a pas de problème pour l'instant, il pense à l'avenir et recrute des jeunes. Pour devenir pompier, il faut être disponible, avoir le sens du service et de l'abnégation et suivre une formation initiale assez longue (*secourisme, incendie...*) complétée par une formation continue afin d'être toujours opérationnel.

Le centre de Ceillac dispose actuellement de 2 véhicules, un C.C.F.M. (*porteur d'eau de 1800 l*) et un V.I.D. (*véhicule de liaison*). Au niveau secourisme, le corps est équipé de matériel d'oxygénotherapie, d'immobilisation (*coquille, attelles, colliers*)...

Les pompiers devraient pouvoir, à l'horizon 2005-2006, emménager dans un nouveau centre de secours qui sera idéalement situé, à l'Ochette. Ce centre comprendra un garage pour les véhicules, des vestiaires, des sanitaires et une salle réunion-formation.

OFFICE DU TOURISME

Avec une lettre d'informations pour chaque saison touristique et la publication hebdomadaire du programme des animations, l'Office du Tourisme a mis l'accent sur la communication. Dans ce même souci, deux présentoirs sont désormais en place dans le hall d'accueil pour faciliter la consultation et la distribution des différentes plaquettes.

Concernant les locations, l'Office est devenu, depuis l'automne 2003, un point de vente de la centrale de

réservation de l'O.P.T.Q. (*Office de Promotion et de Tourisme du Queyras*).

Signalons pour finir, l'installation récente de Bruno Montanarini, guide de Haute Montagne, qui propose toutes les activités montagne qu'il est possible de faire à Ceillac et dans la région, et notamment : cascades de glace, ski de randonnée, raquettes, escalade, haute montagne, via ferrata, canyoning ...

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

La Lettro dou Cousseil

(Décembre 2004)

CEILLAC
(Hautes-Alpes)



Chers amis,

En février 2004, était diffusée notre dernière lettre d'information du conseil municipal. Nous vous disions que cette année serait décisive pour notre commune, et ce fut bien le cas.

2004 a été pour Ceillac l'année où se sont confirmés, matérialisés, financés les grands projets vitaux pour l'avenir de notre station, et donc celui des générations qui arrivent pour animer les vingt prochaines années.

Le renouvellement du domaine alpin et des activités d'hiver est conclu : le projet est retenu, les crédits sont en place, un opérateur est désigné pour gérer l'ensemble du Queyras. Une nouvelle page s'écrit depuis le 15 décembre 2004.

L'enquête publique sur le plan de prévention des risques naturels (*P.P.R.*) s'est tenue du 24 février au 17 mars en mairie de Ceillac. La population de Ceillac (*résidents permanents, résidents secondaires, amis de Ceillac*) a montré, en cette occasion, sa capacité de s'unir, de s'impliquer, de s'engager pour défendre, dans le respect des règles prioritaires de sécurité, le maintien et le développement raisonnable de notre habitat et de notre activité, menacés par des risques surévalués. Cette mobilisation forte et cohérente a soutenu vos élus dans leur combat et nous permet aujourd'hui d'espérer que Monsieur Le Préfet des Hautes-Alpes proposera un *P.P.R.* juste et raisonnable dans les semaines à venir.

Enfin, comme dernière et grande nouvelle, le comité de rivière Guil-Durance a retenu comme projet pilote le programme d'assainissement de notre commune (*réseaux et station d'épuration*). C'est un projet important, vital

pour assurer notre avenir. L'enquête publique a été clôturée favorablement, ce qui permet d'envisager une réalisation pour 2005 et 2006.

Et le reste, les programmes plus modestes, mais indispensables au confort des habitants, à la qualité d'accueil pour les vacanciers, sera-t-il oublié ou sacrifié au profit de ces trois grandes priorités ? Pour en parler avec nous, vos élus, vous savez bien qu'il n'en est pas question. En effet, les grands investissements prioritaires, ceux qui assuraient les fondations et le gros œuvre de la maison sont mis en place dans des conditions financières exceptionnellement favorables. Ceci explique, en grande partie, le temps qu'il a fallu consacrer à ces montages et aux négociations qui les accompagnaient, et à obtenir la confiance des partenaires politiques et financiers.

Dans ces conditions, nos projets prioritaires rentrent dans les capacités financières normales de la commune et n'arrêteront pas les projets locaux qui s'inscrivent dans le schéma d'aménagement du Queyras, piloté par la communauté de communes, en coordination avec le Parc Naturel Régional :

- aménagement du village et signalétique
- équipements d'été : via ferrata, aire accueil-loisirs...
- finalisation du programme de tri sélectif des ordures ménagères et de la déchetterie

Les projets, pilotés par la Communauté de Communes, comme le nouveau centre de secours, seront favorisés par le soulagement apporté aux finances communautaires du fait du transfert des investissements du domaine de ski alpin au syndicat départemental. Le risque d'exploitation de ce domaine est assuré, depuis le 15 décembre, par le nouveau délégataire, Transmontagne.

Malgré le bouleversement des élections cantonales de mars dernier, nos projets et ceux du Queyras n'ont pas été sacrifiés. Le projet porté par Alain BAYROU a été validé, voire même conforté. Nous le devons à l'appui sans faille, volontaire, tenace et toujours fidèle de Marcel CANNAT, notre conseiller général. Nous le devons aussi et surtout à l'engagement permanent, motivé et efficace de Jean-Claude CATALA, nouveau conseiller général du Queyras et Président du syndicat mixte départemental. Que cet éditorial soit l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance. Grâce à eux, et aussi à Pierre BLANC, nouveau président du Parc, à Christian LAURENS, président de la communauté de communes du Queyras, nous pouvons bâtir un projet

Queyras où Ceillac jouera, comme par le passé, le rôle qui lui revient.

Ce bulletin ne peut pas tout vous dire. Alors n'hésitez pas à aller à la source de l'information. Elle ne vous sera jamais fermée. Nous pourrons ainsi éviter ensemble les rumeurs, les fausses inquiétudes et autres mobilisations prématuées qui ne peuvent que gêner les actions au bénéfice de notre village.

Sachons, à l'aube de cette nouvelle année capitale pour tous, prouver comme nous l'avons fait pour l'enquête publique du P.P.R. que nous pouvons dépasser

nos divergences et nos différents pour répondre à l'attente de nos partenaires : participer et nous mobiliser ensemble pour donner à Ceillac toutes les chances de réussite, en professionnalisant notre accueil et notre commercialisation, en s'impliquant dans un développement raisonnable et de qualité sur l'ensemble de nos services et prestations.

Pour Ceillac, pour vous et vos familles, pour notre avenir, nous vous souhaitons une belle année 2005.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES GRANDS DOSSIERS

* **DOMAINE ALPIN**



L'activité d'hiver représente plus de 50% de notre économie touristique.

Le syndicat mixte des stations de montagne du Queyras (*voir notre bulletin de février 2004*) s'est recomposé après les élections cantonales de mars 2004. Le bureau a été élargi à 5 membres : 3 conseillers généraux et 2 représentants des communes. Le Président est Jean-Claude Catala (*Conseiller Général*) et les 4 vice Présidents sont respectivement A. Fourny (*Ceillac*), M. Cannat (*Conseiller Général du canton de Guillestre*), G. From (*vice-président du Conseil Général, délégué aux finances*), Ch. Laurens (*Communauté de Communes du Queyras*).

Un opérateur a été choisi le 29 novembre 2004, au terme d'une longue procédure de négociation menée dans le cadre de la délégation de service public. Il s'agit du groupe Transmontagne, professionnel de la gestion des stations de montagne (*Alpes, Massif Central, Pyrénées, Italie, Slovénie...*) qui a été présenté au personnel le 9 décembre 2004, après la signature de la convention intervenue quelques jours auparavant au Conseil Général des Hautes-Alpes.

Aux termes de son contrat, Transmontagne, qui reprend, bien entendu, l'ensemble des personnels, prend à sa charge la totalité du risque d'exploitation, ce qui décharge les communes d'un risque financier important, que le District Queyras et la Communauté de communes ensuite, ont supporté jusqu'à présent. En outre, dès la quatrième année d'exploitation, Transmontagne

s'engage dans un plan d'investissement très conséquent puisqu'il représente 7 millions d'euros.

Ajouté à l'effort du Syndicat Mixte, l'apport de Transmontagne porte à plus de 30 millions d'euros H.T. le montant des investissements consacrés à la restructuration des stations du Queyras.

Pour la station de Ceillac sont retenus sur le site du Mélézet, en 2005/2006, le remplacement du télésiège débrayable, la restructuration du front de neige (*réorganisation des téleskis*) et l'installation du réseau d'enneigement de culture sur la piste noire.

Pour l'ensemble de ce programme, la charge de la commune est limité à 10% du coût global, le complément étant pris en charge par le Conseil Général !

En contrepartie, il va de soi que la commune devra assurer les conditions de réalisation des ouvrages (*emprises foncières par exemple*) et, comme pour les autres stations du Queyras, s'engager à mettre en place tous les atouts possibles pour accompagner un développement harmonieux de son activité. Réussir cet enjeu dépend de nous tous, de notre capacité à nous rassembler et nous mobiliser pour qu'ensemble nous maîtrisions un développement raisonnable, de qualité, respectant l'image de nos stations, les atouts de leur environnement ; ce doit être l'affaire des Ceillaquins. La clé de la réussite est là.

Nous venons de montrer que nous savons le faire, comme a su le faire la génération qui a accompagné l'œuvre de Philippe Lamour.

* **P.P.R. et P.L.U.**

Le 6 décembre monsieur Joël Tixier, Préfet des Hautes-Alpes recevait Jean-Claude Carle et Alain Fourny pour faire le point sur le P.P.R., après la clôture de l'enquête publique et la remise du rapport du commissaire

enquêteur. M. Sogno, Sous-Préfet de Briançon et M. Bourgeois directeur du service interministériel de défense et de protection civile participaient à cette réunion.

La pertinence des remarques présentées par la commune, s'appuyant sur la contribution éclairée des citoyens au cours de l'enquête a permis d'engager entre les élus et les représentants de l'État un débat positif, responsable, qui devrait permettre d'autoriser dans un avenir proche la construction des secteurs de l'Infernet et de la zone artisanale de la Viste. Dans un même temps, nous lancerons l'étude complémentaire sur les crues torrentielles afin de pouvoir corriger, par des mesures de protections appropriées, le blocage actuel qui frappe le chef lieu du fait des risques d'inondation.

Nous pourrons donc retenir au plan local d'urbanisme (*P.L.U.*), dont nous relançons la mise en œuvre, les trois axes principaux de notre développement :

- rendre accessible à des jeunes et aux nouveaux arrivants, un habitat permanent en accession à la propriété ou en location sous l'égide d'un bailleur social;
- favoriser la mise en place d'un complément raisonnable mais indispensable de lits touristiques banalisés en leur réservant des espaces adaptés;
- offrir aux activités économiques des opportunités d'implantation par l'extension de la zone de la Viste et la localisation d'espaces dédiés à l'activité agricole et pastorale.

La proposition de *P.L.U.* sera, bien entendu, soumise à l'avis des Ceillaquins, par enquête publique.

* ASSAINISSEMENT

En dépit des réglementations existantes, les hameaux et le village (*chef-lieu*) continuent à déverser leurs rejets, directement, sans traitement, dans le Cristillan...

Le projet d'assainissement présenté par la commune a été retenu dans le cadre du contrat de rivière Guil-Durance.

Les réseaux desserviront, outre le vieux village et l'Ochette, le secteur la Clapière, le Queyras et la vallée du Mélézet jusqu'au hameau du Mélézet bas.

La station d'épuration, sur un procédé de boues activées, sera implantée sur le Cristillan, en aval de la Viste, dans un secteur limitant au maximum l'impact environnemental.

L'enquête d'utilité publique a conclu favorablement sur ce projet et les financeurs, compte tenu de son caractère pilote, lui ont accordé un financement exceptionnel : Agence de l'eau (€), Fonds Européens (€), Conseil régional (€) et Conseil Général (€) ont mobilisé ainsi 80% de subventions sur l'investissement global de 2 075 000 € HT, se décomposant comme suit :

- réseaux de transfert : 759 000 €
- élimination des eaux parasites : 275 000 €
- station d'épuration : 1 041 000 €

Les travaux s'étaleront sur les années 2005 et 2006.

AUTRES DOSSIERS

* FINALISÉS

➤ Centre d'accueil

Le centre d'accueil, construit en 1974, a fait l'objet, durant cet automne, d'une rénovation nécessaire, en profondeur. Les travaux ont concerné le chauffage, le réaménagement intérieur, l'électricité, le téléphone et la décoration.

(*Coût actuel des travaux : 120 000 €, subvention du Conseil Général : 30 684 €, subvention de l'État en cours*)

➤ Place de la Chalp (dossier suivi par Jean-Paul Fournier)

La réfection de la place de la Chalp (*dont le nom n'est pas encore arrêté*) a été inaugurée l'été dernier lors de la cérémonie des pompiers. A cette occasion, Jeannot Meissimilly, chef de corps des pompiers, et Jean-Claude Carle, maire, ont rendu un hommage appuyé à Claude Fournier, trop tôt disparu.

Les travaux ont concerné la construction d'un parking, d'un terrain de boules, la végétalisation des abords et l'éclairage public.

(*Coût total des travaux : 150 000 €, subvention du Conseil Général : 58 000 €, État : 36 000 €*)

➤ **Chemins ruraux-ponts**

L'ensemble des chemins ruraux menant aux hameaux du Mélézet et du Cristillan a fait l'objet d'importants travaux d'entretien. Quant aux ponts de Lavine et de Laval, ils ont été entièrement refaits.

(Coût total des travaux : 115 000 €, subvention du Conseil Général : 40 000 €)

* **EN COURS**

➤ **Environnement ~ déchetterie (dossier suivi par Bernard Vallérian)**

La gestion des déchets (*ordures ménagères et autres*) est une compétence de la Communauté de Communes du Queyras.

Après la mise en place l'été dernier de containers destinés à recueillir les emballages, ce sont des moloks qui seront installés sur l'ensemble de la commune. Leur impact paysager sera nettement moindre que les containers dont le nombre allait s'amplifiant avec la mise en place du tri sélectif.

Dans un proche avenir, après les tris spécifiques du verre et des emballages, s'ajouteront ceux des cartons, des journaux et des plastiques.

La déchetterie de la Viste connaîtra, quant à elle, une réhabilitation avec des ouvertures à dates et horaires fixes, à raison de 2 ou 3 ouvertures hebdomadaires.

➤ **Aire de retournement (dossier suivi par Émile Chabrand)**

L'objectif est d'établir une plate-forme de retournement au Pied du Mélézet pour les engins de déneigement du département. Ces travaux seront mis à profit pour enterrer une partie des lignes électriques et le transformateur.

Pour la plate-forme, le coût des travaux s'élève à 50 000 €, subventionnés par le Conseil Général, le Syndicat Intercommunal d'Électrification du Guillestrois prenant en charge les dépenses afférentes au réseau électrique.

(Coût total des travaux : 50.000 €, subvention du CG ≈ 25.000 €)

➤ **Pylône (dossier suivi par Jean-Joseph Fournier)**

Suite à une plainte des Bâtiments de France, T.D.F. avait été condamnée à démonter l'antenne située dans la plaine des Oches. Depuis plus d'un an, des études ont été menées afin de trouver des emplacements permettant une desserte technique satisfaisante.

Parmi les différentes solutions proposées par T.D.F., celle retenue par les administrations (*Bâts de France, P.N.R.Q.*) au ravin du Thioure a été rejetée par le conseil municipal car ne respectant pas, en plus d'un impact paysager néfaste, le principe de précaution sanitaire (*situation à proximité immédiate des habitations*). Le conseil s'est prononcé pour la mise en œuvre d'une nouvelle implantation aux Oches, avec une antenne affinée et mieux intégrée au cadre.

Chacun souhaite le règlement rapide de ce dossier qui permettra, entre autres, de retirer au plus vite l'antenne de téléphonie Orange située à proximité immédiate de l'école et dont la présence avait ému, à juste titre, les parents de l'école.

Une prochaine rencontre réunira les différents partenaires (*TDF, ABF, opérateurs, commune*) pour, nous l'espérons tous, la prise d'une décision satisfaisante et définitive.

➤ **Presbytère**

Le projet d'aménagement du presbytère, réhabilitation avec construction de logements et d'une salle commune, est en suspens, au risque de voir annuler les aides accordées par le Conseil Général dès 1999, tant que le P.P.R. ne sera pas arrêté.

* **EN PROJET**

➤ **Ligne des Oches (dossier suivi par Émile Chabrand)**

Le syndicat d'Electrification du Guillestrois doit réaliser différents travaux sur la ligne des Oches, sa rehausse, le déplacement du transformateur situé à proximité de l'épicerie ainsi que l'enfouissement de la section la plus visible de la ligne. La participation financière de la commune pour ces travaux est faible.

➤ **Signalétique** (dossier suivi par Yves Fouque)

Un travail est mené en collaboration avec le parc pour améliorer la signalétique de la vallée, depuis le croisement de la Maison du Roy jusqu'au fond des vallées. Elle concerne, outre l'orientation générale, l'information des vacanciers sur les activités artisanales, commerciales et touristiques du village.

Conjointement à ce travail, les rues du village devraient bénéficier, après une large consultation, de noms qui permettront à chacun, et notamment à nos visiteurs, de mieux se situer. Pour ce faire, une enquête sera prochainement lancée. Déjà, un premier travail a été réalisé par les enfants de l'école avec la collaboration d'anciens du village.

➤ **Aire d'accueil et de loisirs** (dossier suivi par Valérie Perron)



La volonté d'aménagement d'une zone de loisirs au pied du village n'est pas nouvelle. Si pour 2004 et 2005, les subventions n'ont pu être obtenues, un dossier sera représenté pour 2006 et éventuellement validé, pour autant qu'un projet avancé soit proposé aux financeurs.

Le projet pourrait comprendre les aménagements du terrain de football, d'une piste de VTT, d'un terrain de volley... et pourquoi pas d'un petit plan d'eau avec une zone arborée.

➤ **Aménagement du village**

La troisième tranche d'aménagement du village est elle aussi dépendante du P.P.R. Elle devrait toucher la voie située entre rive droite du Cristillan et les rues adjacentes.

➤ **Lac Miroir** (dossier suivi par Yves Fouque et Émile Gauthier)

Chacun a pu constater la dégénérescence naturelle du lac Miroir. Ce lac constitue une destination favorite des Ceillaquins et des visiteurs de la vallée et il est essentiel de lui redonner un aspect plus vivant.

À cette fin, le parc a été sollicité et a fourni une première étude. Cette étude, à laquelle s'ajoute un premier constat établi par Jean Claude Elias, Christian et Jean-Baptiste Portier, permettra d'engager un travail de réflexion pour la survie de ce joyau de la vallée.



VIE DU VILLAGE ~ VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCOLE



Après un printemps riche en événements (*classe de découverte en Corse, spectacle musical...*), c'est une rentrée un peu mouvementée qu'ont vécue les enfants cette année. Ce fut d'abord le départ de Françoise Chabrand, ATSEM depuis 25 ans à l'école, qui a apporté, durant toutes ces années, une dynamique et une humanité dont les enfants, comme les parents, ont largement bénéficié. Puis, ce furent les arrivées d'une nouvelle institutrice et d'une nouvelle ATSEM dans la classe des petits et l'absence prolongée du maître des grands.

Au niveau des projets, la classe des petits se rendra à Marseille au printemps avec pour objectifs la découverte des milieux urbain et marin et la finalisation d'un échange avec une classe de Marseille. Pour la classe des grands, en raison de faiblesse passagère des effectifs l'an prochain, l'opportunité d'un voyage au Canada fait l'objet d'une étude de faisabilité.

AMIS DE CEILLAC

L'association "Les Amis de Ceillac", forte de 168 membres, poursuit la mission qu'elle s'était fixée, il y a 30 ans déjà : « Faire connaître, rechercher, mettre en

valeur et conserver tous les éléments du patrimoine de Ceillac ».

L'année 2004 a été riche avec la réédition de la Monographie de Ceillac de Jean Tivollier, les expositions de Sainte Cécile et de la Chapelle des Pénitents (*1500 visiteurs*), les 8 concerts donnés en l'église Saint-Sébastien, la mise en place d'une nouvelle croix au cimetière et le goûter des anciens en automne.

L'association était aussi présente le 1^{er} octobre pour le lancement d'un site consacré à Philippe Lamour au lycée de Nîmes qui porte son nom.

Les projets pour l'année à venir concernent, entre autres : la mise en place d'une exposition sur le mobilier queyrassain à Sainte-Cécile (*appel est lancé aux bonnes*

COMITÉ DES FÊTES



Malgré toutes les difficultés rencontrées, le Comité des Fêtes est encore présent pour cette saison d'hiver 2004/2005.

Le bureau se compose, depuis cet automne, de la façon suivante : B. Vallérian (*président*), E. Perron (*vice-président*), A. Guillet (*trésorière*), V. Perron (*secrétaire*).

N'oublions pas les bénévoles qui sacrifient un peu ou beaucoup de leur temps et que nous ne remercierons jamais assez pour leur participation régulière ou ponctuelle, au long des différentes saisons.

Cet hiver 2004/2005 sera ponctué par les traditionnels pots de bienvenue, divers spectacles (*chaque semaine de vacances scolaires*), des ateliers (*cadran solaire, cuisine en collaboration avec les restaurateurs*), des animations spécifiques (*Père-Noël, crèche vivante, Mardi-Gras, jeu du Mikado ...*), un relais ski de fond pour tous (*avec le Ski Club*

POMPIERS



Cette année 2004, ce sont 35 sorties qu'ont effectuées les pompiers de Ceillac. Pour l'essentiel, elles ont concerné le secours à victime (*malaise, traumatisme, arrêt cardiaque...*) auquel se sont ajoutés 2 feux de forêt (*Bois Clair et bois du Moulin*) et la sécurisation de manifestations.

Hormis ces sorties, les pompiers se sont également réunis pour effectuer des manœuvres (*incendie, transmission, matériel...*) ou des formations (*stage équipier, recyclage, conduite hors chemin...*)

POSTE

Jean-Pierre Dakessian, notre receveur quittera le village au printemps, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, pour prendre la direction de la poste de Chabottes.

A l'heure où il est question de fermer pas moins de 7000 bureaux de poste en France, le directeur

(*volontés pour des prêts*), une exposition sur les anciens outils à la chapelle des Pénitents, la poursuite du travail engagé par J. Eymard pour la réalisation de sentiers de pays dans le Mélézet et la vallée du Cristillan, la célébration du trentenaire de l'association le 21 août, jour de la Saint-Barthélémy (*repas*).

Le remplacement futur du télésiège de Girardin (*37 ans*) pourrait être l'occasion, également, de présenter une exposition rétrospective sur la pratique du ski à Ceillac. N'hésitez pas à nous proposer tout objet ou document permettant d'enrichir cette exposition.

de Ceillac, le 11/02/05), les séances de cinéma du Parc, sans oublier la semaine des Traditions (conférences et démonstrations du 23 au 29/01/05).

Le budget de cette saison d'hiver s'élève ainsi à 3500 € environ.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail et nous vous encourageons à venir vous associer aux actions du Comité des Fêtes afin que celui-ci puisse continuer à œuvrer dans le bon sens.

Notre but, comme le vôtre, est de faire plaisir et d'inciter les vacanciers à revenir dans notre joli petit village ; pour cela nous avons besoin de bonnes volontés de temps en temps.

Nous vous rappelons que des programmes sont édités chaque semaine et mis à votre disposition à l'Office du Tourisme de Ceillac.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'années et une bonne saison.

Les effectifs se montent à 14 volontaires, au nombre desquels Morgane Fournier (*infirmière*) qui est habilitée à effectuer des gestes médicaux (*pose de perfusion par exemple*).

Au niveau matériel, le centre de secours se verra très prochainement équipé d'un D.S.A. (*défibrillateur semi-automatique*) que la commune a financé intégralement.

En ce qui concerne l'encadrement, Jeannot Meissimilly, chef de corps, qui se verra promu au grade d'adjudant au 1^{er} janvier prochain, prendra sa retraite à l'automne 2005. Sébastien Meissimilly devrait lui succéder.

départemental de la Poste a confirmé, après avoir rencontré le maire et le receveur, le maintien du bureau de Ceillac (*avec le distributeur de billets*) qui deviendra agence postale, dépendante du bureau de Guillestre. L'agence sera ouverte tous les matins avec la présence d'un conseiller financier deux fois par semaine.

TRAVAUX AU MÉLÉZET

CEILLAC ASSURE SON AVENIR



Vous avez pu le constater, d'importants travaux ont lieu dans la vallée du Mélézet. Ces travaux, qui visent à améliorer les équipements touristiques et la qualité de l'environnement, modifieront, pour partie et durant quelques mois, le cadre de vos vacances.

DOMAINE ALPIN

L'objectif est essentiellement axé sur une mise à niveau et l'offre d'un meilleur confort des usagers. Il ne s'agit en aucun cas d'étendre le domaine. Ceillac n'a pas vocation à devenir une station-usine à ski mais doit protéger, pour les années à venir, son activité d'hiver.

Sont prévus le remplacement des 2 téléskis du bas du domaine (*avec un nouveau tracé sécurisé*) et du télésiège (*par un débrayable accessible à tous*) qui sont devenus obsolètes et ne répondent plus aux normes européennes (*le télésiège, plus ancien porteur du Queyras, est âgé de 38 ans !*).



Les travaux concerneront également la construction d'une réserve collinaire pour la fabrication de neige de culture et l'aménagement du front de neige (*fonctionnalité et sécurisation, avec, notamment, la suppression des croisements de pistes*).



Les entreprises ont commencé à oeuvrer en juin et devraient achever les travaux courant octobre, l'essentiel du terrassement ayant été effectué avant la pleine saison touristique. Les aménagements paysagers (*revégétalisation, drainage...*) interviendront, quant à eux, à la fin des travaux.



Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte (*Conseil Général des Hautes-Alpes et 8 Communes du Queyras*)

Coût : 7,5 millions d'Euros supportés à 90 % par le Conseil Général (*via le Syndicat Mixte*) et à 10 % par la Commune.

LIT DU MÉLÉZET

Ces travaux sont prescrits par l'Etat. Le but, ici, est de façonner un lit majeur (*lit occupé par le cours d'eau en cas de crue*) qui soit correctement endigué, permettant ainsi de préserver la vallée, et, particulièrement, le camping municipal, de toute inondation potentielle.



Les travaux entamés début juin s'achèveront début juillet avec un concassage fin du lit majeur et de ses digues ainsi que leur revégétalisation.

Maître d'ouvrage : Commune

Coût : 28.000 euros subventionnés à 80 % par le Conseil Général et la Région (*participation de la Commune : 20 %*)



PLATE-FORME DE RETOURNEMENT (Pied du Mélézet)

Au centre du hameau du Pied du Mélézet, est réalisée une plateforme de retournement.

Elle offrira la possibilité aux véhicules lourds (*chasse-neige, camions de livraison ou de collecte de déchets, engins pompiers...*) d'effectuer un demi-tour. Les travaux ont débuté vers le 10 juin et devraient s'achever début juillet.

Maître d'ouvrage : Commune

Coût : 50.000 euros subventionnés à 50 % par le Conseil Général (*participation de la Commune : 50 %*)



STATION D'ÉPURATION



Il était indispensable que Ceillac, situé au cœur du Parc Naturel Régional du Queyras, se dote d'un assainissement qui préserve la qualité de l'eau avec, entre autres, l'arrêt de rejets directs dans les cours d'eau.

Un collecteur général (*du Mélézet à la Viste*) recueillera l'ensemble des eaux usées et sera connecté à une station d'épuration qui sera bâtie en aval du village sur le Cristillan, dans un secteur limitant au maximum l'impact environnemental. Les travaux commenceront à l'automne 2005 et s'achèveront normalement en 2006.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Queyras

Coût : 2 millions d'euros subventionnés à 80 % par le Conseil Général, la Région, l'État et l'Europe (*participation de la Commune : 20 %*)

La mairie de Ceillac vous remercie de votre compréhension et vous souhaite un agréable séjour.

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

CEILLAC
(Hautes-Alpes)

La Lettro dou Cousseil

(Janvier 2006)



Chers amis,

Les premiers jours de 2006 sont l'occasion de faire un point d'étape et de regarder l'année qui vient.

2005 a été pour notre commune une étape très forte de son développement. La rénovation du domaine alpin du Mélézet a pu être menée dans les temps et dans le respect des prévisions financières. 7.500.000 € hors taxes ont été investis par le Syndicat mixte des Stations du Queyras (*10% de cet investissement étant à la charge de la commune*), conformément au plan de restructuration adopté par l'ensemble des élus du Queyras. Le 7 janvier, les équipements ont été officiellement inaugurés et l'ensemble des participants à cette manifestation a unanimement loué la qualité du domaine rénové. Ceillac a mis en place, pour plusieurs décades, l'outil qui lui assurera le maintien et le développement d'une activité d'hiver nécessaire à son économie touristique et donc à sa vie. Le pari était audacieux, il a été tenu.

Mais il ne faut pas « poser le sac à terre » car d'autres défis, d'autres chantiers nous attendent et ils prendront corps en 2006.

Il faut mener à bien le P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisme*) pour répondre aux besoins

d'implantation dans les différents domaines de notre activité : les hébergements touristiques en priorité, base de notre accueil à développer, les activités artisanales, le logement permanent, l'activité agricole. Le travail sur le plan d'urbanisme s'appuie sur la démarche que nous avons engagée avec le R.T.M. (*service de Restauration des Terrains en Montagne*) pour mieux maîtriser le risque d'inondations qui paralyse notre aménagement du chef-lieu depuis 1997. Les réflexions en cours nous permettent aujourd'hui d'être enfin plus optimistes. Bien entendu, le P.L.U. fera l'objet, dans les mois qui viennent, d'une large concertation avec la population de Ceillac.

Le programme d'assainissement (*collecteurs et station d'épuration*), qui a déjà débuté à l'occasion des travaux du Mélézet, sera réalisé, pour sa plus grande partie, en 2006. C'est un projet de grande envergure qui se réalisera dans le cadre de la Communauté de Communes, maître d'ouvrage de ce grand chantier du Queyras. Comme le rappelle le Journal de l'Escarton, cet enjeu est de taille : il s'agit tout simplement de préserver la qualité de l'environnement que nous allons laisser aux générations futures.

Et puis, il y aura bien sûr, en 2006, la suite des projets que nous avons peu à peu définis ces dernières années : l'aire d'accueil et de loisirs au confluent Cristillan-Mélézet, la dépose (*enfin !*) du relais télévision/Télécom avec une nouvelle implantation en deçà du plateau de Bramousse, la poursuite du programme patrimoine en partenariat avec « les Amis de Ceillac ».

Au seuil de cette nouvelle année, nous voudrions conclure sur trois points forts : une reconnaissance, un vœu, un rendez-vous.

Tout d'abord, remercier tous ceux qui nous ont accompagnés dans notre combat pour Ceillac. En premier lieu, le Conseil Général et, en particulier, Jean-Claude Catala et Marcel Cannat qui nous ont toujours soutenus dans nos actions. Ensuite, les administrations, Préfecture et Sous-Préfecture,

services avec lesquels, dans le respect des compétences de chacun, nous avons pu chaque fois trouver la voie d'un dialogue positif. Enfin, et surtout, à Ceillac, tous ceux sur qui nous avons toujours pu compter : le personnel de la commune, toujours à la peine, pas souvent à l'honneur ; les conseillers, qui doivent en permanence s'impliquer dans les projets (*P.P.R., P.L.U., Syndicat d'Electrification, Office de Promotion...*), travail caché, astreignant, sans lequel rien ne pourrait se faire ; les conseillers et non conseillers, qui animent nos structures d'accueil, d'activités, d'information : Comité des Fêtes, Comité de Station, site Ceillac.com, commissions extra municipales. A toutes et à tous, merci.

Ensuite, formuler un vœu : que 2006 soit l'année où nous sachions mettre, dans nos actions et dans nos comportements, la conviction que rien de bon et rien, de grand ne pourra se faire dans l'isolement et le repliement sur soi. Il faut ouvrir nos yeux et notre cœur : ce n'est pas seuls que nous aurions pu renouveler notre domaine alpin. Sans le vote unanime des maires du Queyras et du Conseil Général, nous serions aujourd'hui dans l'angoisse de notre proche avenir. La sauvegarde de notre environnement par l'assainissement de nos villages ne se ferait pas sans la mise en commun de cet enjeu fondamental au niveau de l'Escarton du Queyras qui en prend la maîtrise d'ouvrage. Et demain, une vraie politique de promotion et de commercialisation ne saurait être menée en dehors d'une structure fédérative comme l'O.P.T.Q. De même, une politique environnementale ne saurait se bâtir sans l'appui nécessaire et pertinent du Parc Naturel Régional qui porte notre image.

Faire ensemble ne veut pas pour autant dire que nous oublions nos spécificités, mais que nous mettons nos atouts dans une démarche commune où tous seront gagnants.

Et enfin, vous annoncer un grand rendez-vous pour 2006 :

En mars, entre les vacances de février et les fêtes de Pâques, à une date que nous vous préciserons prochainement, la Municipalité invite toutes les ceillaquines et les ceillaquins à une journée portes ouvertes.

Durant cette journée, nous pourrons :

- visiter en toute convivialité l'ensemble du site alpin renouvelé, avec le délégataire Transmontagne ;
- partager un buffet-débat où nous vous présenterons tous les projets 2006, au stade d'avancement où ils seront, avec tous nos partenaires, architectes, urbanistes, bureaux d'études.

Nous devons nous retrouver nombreux ce jour-là, entre nous, pour parler de l'avenir d'une vallée à laquelle nous sommes si attachés.

A chacun de vous, à tous ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de santé, de joie, de réussite pour cette année qui commence.

***Jean-Claude CARLE
et le Conseil Municipal***



AGENDA DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

2006

-
- 23 au 27 janvier 2006 : Semaine de traditions Queyrassines
 - Mars 2006 : Journée Portes ouvertes
 - 9 juillet 2006 : Fête de la vie d'autrefois
 - 26 juillet 2006 : Pèlerinage au lac Sainte-Anne
 - 19 et 20 août 2006 : Fête de la Saint-Barthélémy
 - 28 septembre 2006 : Foire de la Saint-Michel

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

CEILLAC
(Hautes-Alpes)

La Lettro dou Cousseil

(Décembre 2007)



Chers amis,

L'an dernier sur ce même bulletin, nous vous donnions rendez-vous pour une journée portes ouvertes. Elle fut un grand succès et a permis d'évoquer ensemble les grands projets d'équipement de notre commune, d'échanger avec nos partenaires financiers et maîtres d'œuvre et de parler en toute convivialité de l'avenir de notre vallée. Et depuis ?

2007 a été une année contrastée, notamment au niveau des conditions climatiques, avec un enneigement privilégié, qui a généré une saison hivernale satisfaisante, et un été maussade qui s'est traduit par une fréquentation estivale en baisse.

C'est une année de négociation avec le Parc Naturel Régional du Queyras qui renouvelle sa charte dans un contexte local tendu.

2007, ce fut aussi l'année de Retour en Queyras II. Les ceillaquins, en cette occasion, ont su se mobiliser pour accueillir les visiteurs et donner la meilleure image possible de leur vallée. Les retours positifs que tout un chacun a pu recueillir confirment le succès de l'initiative sur Ceillac.

En ce qui concerne les équipements, après la mise à niveau du domaine alpin, la commune a ciblé ses choix sur les activités d'été.

Une via ferrata a été construite au printemps et ouverte pour l'été. Son succès a été rapide et

unanime, confirmant ainsi, s'il en était besoin, la nécessité d'offrir des alternatives aux activités traditionnelles comme la randonnée pédestre. Il en est de même avec la réalisation d'une première tranche d'aménagement de la zone d'accueil et de loisirs, au pied du village (*terrain de football et terrain de volley stabilisés, aire de jeu de boules*).



Et après ?

L'hiver est là, la saison 2007/2008 est prête. La vigilance du Syndicat Mixte Départemental a permis d'anticiper les difficultés de la crise de Transmontagne et de sauver l'exploitation des sites alpins du Queyras, garantie aux personnels et aux usagers.

L'arrivée de l'hiver, c'est aussi la pause dans les travaux que les conditions climatiques ne permettent plus de continuer.

L'année va donc se terminer avec quelques projets finalisés et prêts techniquement, administrativement et financièrement mais qui attendront le printemps 2008 pour se réaliser :

- le raccordement de la réserve collinaire au torrent de Girardin (*maître d'ouvrage syndicat mixte départemental*)
- l'installation du relais T.D.F. sur le site de Bramousse (*maître d'ouvrage commune de Ceillac*)
- le nouveau casernement des pompiers (*maître d'ouvrage communauté de communes*)
- la deuxième tranche d'enfouissement des réseaux (*eaux usées et réseaux téléphone et électricité*) entre le village et le Pasquier et la réalisation de la station d'épuration (*maîtres d'ouvrage communauté de communes et commune de Ceillac*)

2008 sera une année qui verra l'aboutissement de grands projets réglementaires : Plan Local d'Urbanisme et Plan de Prévention des Risques.

Le P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisme*) est actuellement en cours de validation par les services

L'opération d'enfouissement des réseaux, opération remarquable qui s'inscrit dans une action environnementale forte, mérite d'être soulignée, non pas seulement pour son impact environnemental, mais aussi pour le caractère exemplaire du partenariat qu'elle a mobilisé.

La commune a trouvé à ses côtés les engagements forts de l'État (Préfecture et Sous-Préfecture), de la Région, du Conseil Général, du Parc du Queyras, de la Communauté de Communes du Queyras, de la Fédération Départementale d'Electrification, du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Guillestrois, des directions régionales de l'E.D.F. et des Télécommunications.

Cette mobilisation exceptionnelle, à laquelle ont aussi répondu les entreprises, appelle la reconnaissance de la Commune et devra être largement communiquée à l'achèvement du chantier.

de l'État. Il devrait pouvoir être proposé à l'enquête publique au printemps et sera ensuite voté définitivement par le Conseil Municipal après d'éventuelles modifications.

En ce qui concerne le P.P.R. (*Plan de Prévention des Risques*), les conclusions des études complémentaires touchant aux risques torrentiels seront prochainement rendues. Nous pouvons espérer une évolution favorable du P.P.R., moins restrictive, notamment en ce qui concerne le devenir et l'aménagement du village ancien.

D'autres projets sont prêts techniquement et administrativement, mais ils devront être avancés encore pour finaliser et confirmer leur financement :

- le parking de l'aire d'accueil et de loisirs de la Cascade ;
- la 2^{ème} tranche de l'aire de loisirs et de sports de la Chalp ;
- la fin du schéma d'alimentation en eau potable et la protection des captages que la situation climatique actuelle rend de plus en plus urgente ~ Ce dossier en cours depuis 2 ans est certainement une des grandes priorités ;
- les réseaux d'élimination des eaux claires parasites dans le village en rives du Cristillan ;
- le démontage du téléski de Bramousse.

Enfin, des projets mis à l'étude sont moins avancés :

- soit à cause de la réglementation risques naturels qui les a arrêtés pour l'instant (*Presbytère - Maison Chabrand*) ;
- soit parce que le temps a manqué pour les finaliser (*extension de la Viste, finition de la zone dépôt déchetterie de la Viste, modernisation du camping municipal, protection du Lac Miroir*) ;
- soit parce qu'ils sont instruits en même temps que le P.L.U. : c'est le cas de la Z.A.C. (*Zone d'Aménagement Concerté*) de l'Ifernet.

Ceillac n'a pas épousé, en cette fin 2007, tous les projets qui se mettent au service de ses habitants ni la capacité financière de les réaliser.

De grands enjeux restent à prendre en mains, peut-être prioritairement au niveau de nos comportements, du respect de nos ressources vitales, de la qualité de notre vitrine de station-village préservée dans un parc régional. La gestion de notre ressource en eau, de nos déchets, de nos risques d'agression par les circulations bruyantes et sauvages, c'est là aussi où nous serons jugés et suivis par ceux qui nous font vivre : les touristes que nous accueillons.

Et puis, en cette fin d'année, à l'aube de 2008 qui arrive, tous nos vœux pour notre village, pour chacun d'entre vous, vœux de bonheur, de santé, de réussite, et un grand merci à ceux, si nombreux, qui ont été auprès de nous dans tous ces combats pour Ceillac.

Le Conseil Municipal

AGENDA DE L'ANNÉE 2008

- 20 au 25 janvier 2008 : Semaine des traditions Queyrassines
- 3 février 2008 : Trophée des Étoiles ~ Epreuve nationale de ski-alpinisme
- 9 et 16 mars 2008 : Élections municipales et cantonales
- 13 juillet 2008 : Fête de la vie d'autrefois
- 26 juillet 2008 : Pèlerinage au lac S^{te}-Anne
- 24 août 2008 : Fête de la S^t-Barthélémy

